



# ACTES DU CONSEIL SUPERIEUR

## DE LA SOCIETE SALESIENNE

### SOMMAIRE

1. **Lettre du Recteur Majeur** (page 3).  
Le chemin parcouru ensemble.  
**LE MAL OBSCUR DE L'INDIVIDUALISME.**  
L'obéissance cordiale voulue par Don Bosco.  
Les motivations actuelles de l'individualisme.  
Les motivations salésiennes pour « vivre in unum ».  
Conclusion: vivre concrètement la charité.
2. **Dispositions et Normes** (page 26).  
Les pensions des confrères.
3. **Le 21e Chapitre Général** (page 31).
  1. Le point sur la préparation du 21e CG.
  2. Les documents à envoyer au Centre.
4. **Communications** (page 34).
  1. L'Assemblée sur les Salésiens et le problème des marginaux.
  2. Un cours pour les artisans de la pastorale paroissiale.
  3. La Commission Mondiale des Coopérateurs.
  4. Le huitième Cours de Formation permanente.
  5. La 107e Expédition et autres nouvelles missionnaires.
  6. Solidarité Fraternelle.
  7. Trois livres et un film documentaire.
  8. Economies dans les télégrammes.
5. **Activités du Conseil Supérieur et initiatives d'intérêt général** (page 45).
6. **Documents** (page 49).  
Construire ensemble la Congrégation des jeunes générations.
7. **Nouvelles des Provinces** (Il n'y en a pas dans ce numéro).
8. **Magistère Pontifical** (page 63).  
Religieux, qui êtes-vous pour l'Eglise?
9. **Nécrologe** - Première liste pour 1977 (page 66).



## 1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR

---

Rome, avril 1977

*Chers Confrères,*

cette lettre vous parvient au moment où, partout, s'intensifie la préparation au 21<sup>e</sup> Chapitre général. Elle m'offre l'occasion de vous présenter, plus qu'un document doctrinal, un appel fraternel à votre réflexion précisément en vue de ce Chapitre.

### **Le chemin parcouru ensemble**

Dans les lettres que je vous ai adressées périodiquement au cours de ces années qui ont suivi le Chapitre général spécial, je me suis entretenu avec vous sur des sujets variés. Parfois ce furent des dates marquantes pour la Congrégation qui m'inspirèrent: ce fut le cas du Centenaire de l'approbation de nos Constitutions<sup>1</sup> et aussi celui du Centenaire des missions salésiennes.<sup>2</sup>

D'autres sujets, au contraire, me furent suggérés par des problèmes qui surgissaient au fil des événements en cette phase délicate du renouveau de notre Congrégation. J'ai commencé par vous inviter à ranimer l'esprit missionnaire de la Congrégation et à raviver cette flamme de charité et de dévouement qui brûlait au coeur aurait été impossible, si les Salésiens n'allaient pas raviver cette

<sup>1</sup> *Actes du Conseil Supérieur*, n. 274, avril-juin 1974.

<sup>2</sup> *ACS*, n. 277, janvier-mars 1975.

de Don Bosco.<sup>3</sup> Ce renouveau, j'en étais pleinement conscient, aurait été impossible, si les Salésiens n'allaient pas raviver cette flamme aux sources mêmes de la charité qui est Dieu seul. D'où cette seconde lettre qui traitait de la prière, considérée comme un problème vital pour la Congrégation.<sup>4</sup>

D'autres lettres ont suivi, stimulant la réflexion sur l'un ou l'autre point du renouveau qui était en train de se réaliser. Dans la période délicate du changement de structures, il m'a paru important de donner une nette orientation concernant « la décentralisation et l'unité ».<sup>5</sup> Au moment de la profonde et angoissante crise des vocations, il m'a semblé nécessaire de traiter le problème vital des vocations.<sup>6</sup> Dans le climat de sécularisation et d'éclipse des valeurs religieuses où nous vivons, il m'a paru urgent de rappeler à tous les exigences de la direction spirituelle<sup>7</sup> et la nécessité de mener une lutte à fond contre l'embourgeoisement;<sup>8</sup> la nécessité de vivre, en pleine conscience et dans la joie, notre chasteté de Salésiens consacrés pour le Royaume<sup>9</sup> et pour l'oeuvre urgente de l'évangélisation des jeunes.<sup>10</sup>

Dans un monde où la politique risque de s'emparer de toute la vie de l'homme, il m'a semblé opportun de préciser le champ des responsabilités politiques du Salésien.<sup>11</sup>

Et enfin, dans une période si difficile et si éprouvante sous certains aspects, mais si pleine de promesses aussi à d'autres points de vue, il m'a paru bon d'exhorter à la confiance et à l'optimisme, vertus profondément chrétiennes et salésiennes.<sup>12</sup>

<sup>3</sup> ACS, n. 267, juillet 1972.

<sup>4</sup> ACS, n. 269, janvier-mars 1973, et ACS n. 270, avril-juin 1973.

<sup>5</sup> ACS, n. 272, octobre-décembre 1973.

<sup>6</sup> ACS, n. 273, janvier-mars 1974.

<sup>7</sup> ACS, n. 281, janvier-mars 1976.

<sup>8</sup> ACS, n. 276, octobre-décembre 1974.

<sup>9</sup> ACS, n. 285, janvier-mars 1977.

<sup>10</sup> ACS, n. 279, juillet-septembre 1975.

<sup>11</sup> ACS, n. 284, octobre-décembre 1976.

<sup>12</sup> ACS, n. 278, avril-juin 1975.

Le seul rappel des sujets traités nous donne un aperçu significatif des problèmes affrontés par la Congrégation en ces dernières années. C'est comme le tracé aussi du chemin parcouru pour assurer notre renouveau, aussi bien dans l'esprit que dans l'action. Chemin laborieux, parfois douloureux, mais aussi fécond en purification intérieure, annonciateur d'un élan nouveau et d'initiatives pleines de promesses.

Le prochain chapitre va offrir à toute la Congrégation la possibilité d'un sérieux examen pour considérer ce qui a été fait et ce qui reste à faire; ce qui a été construit et ce qui, dans la hâte, du renouveau, a peut-être été trop rapidement détruit, sans songer à ce qui pouvait avantageusement le remplacer; ce qui, au dernier Chapitre général spécial, a été judicieusement envisagé et ce qui, d'une manière plus ou moins consciente, a été mal interprété et utilisé pour des objectifs étrangers à l'esprit du Chapitre.

Dans l'intention de vous aider pour un tel examen, je vous propose un sujet qui me semble d'une extrême importance pour la vie et l'action de la Congrégation. C'est un obstacle sur lequel risque de se briser les plus généreux efforts de renouveau, un mal obscur qui peut miner la santé de la Congrégation elle-même: je veux parler de l'individualisme.

## **LE MAL OBSCUR DE L'INDIVIDUALISME**

Je me garderai bien de dire que, absolument parlant, l'individualisme soit un mal qui affleure seulement de nos jours à la conscience de la Congrégation. Don Bosco lui-même en a saisi clairement le danger. Mais il n'hésita pas à l'affronter afin de laisser à la Congrégation la tradition d'une obéissance non pas rigide et impersonnelle, mais très personnalisée et de caractère familial. C'est elle qui paraissait convenir à des membres qui se sentaient unis entre eux, plus encore que par des liens juridiques, par des liens de profonde communion fraternelle.

## L'obéissance cordiale voulue par Don Bosco

En relisant les documents de cette tradition que je viens d'évoquer, on voit que Don Bosco voulait réellement une Congrégation où chacun fût « disposé à faire de grands sacrifices non pas de santé, ni d'argent, ni de pénitences corporelles, ni de jeûnes extraordinaires, mais de sacrifices de la volonté ».<sup>13</sup>

Don Bosco veut une Congrégation dans laquelle personne ne vienne dire: « Je voudrais avoir tel ou tel emploi » mais dans laquelle chacun soit prêt à remplir la charge qui lui a été confiée, quelle qu'elle soit ».<sup>14</sup>

Don Bosco veut des gens totalement disponibles et même prêts éventuellement à exercer n'importe quelle fonction (Et ceci restera une des caractéristiques de ses fils les meilleurs). Il désire des gens, pour employer une autre de ses expressions, qui soient prêts « à se faire couper la tête », c'est-à-dire qui sachent obéir sans aucune réserve, promptement, joyeusement et avec humilité.<sup>15</sup> Des gens qui sachent obéir aux ordres donnés, mais qui sachent aussi aller au devant de ces ordres. C'est l'obéissance du « J'y vais » en opposition à celle que Don Caviglia appelle le blasphème salésien: « Cela ne me regarde pas! ».<sup>16</sup>

Nous ne pouvons cependant absolument pas ignorer qu'une telle obéissance cordiale, spontanée, généreuse, n'est vraiment possible que si les rapports entre celui qui commande et celui qui obéit ne sont pas purement bureaucratiques et formels mais, au contraire, vraiment cordiaux et fraternels. Aussi Don Bosco insiste-t-il pour que l'on cherche à conserver la nécessaire dépendance de l'un par

<sup>13</sup> Conférence de Don Bosco à ses premiers collaborateurs, 20 janvier 1860, *MB VII*, 47.

<sup>14</sup> Conférence de Don Bosco, le 11 mars 1869, après l'approbation de la Congrégation par le Saint-Siège, *MB IX*, 573.

<sup>15</sup> *Constitutions salésiennes*, 1966, art. 44.

<sup>16</sup> *Conférence sur l'esprit salésien*, 1953, dactyl., p. 62.

rapport à l'autre « avec spontanéité et non d'une manière forcée ».<sup>17</sup> Et pour y arriver, il exhorte à « tenir compte le plus possible des inclinations de chacun quand il s'agit de lui déterminer ses occupations ».<sup>18</sup> Don Bosco veut que « chacun travaille selon que le lui permettent et sa santé et ses capacités ».<sup>19</sup> Il ne prétend pas que l'on puisse obliger un confrère à porter un fardeau qu'il ne peut porter « mais il demande, qu'en cas de nécessité, chacun soit disposé à faire ce qu'il peut de ce qui lui serait imposé ».<sup>20</sup>

### *Le supérieur selon Don Bosco*

A la suite des considérations qui précèdent, nous ne pouvons pas ne pas évoquer la figure paternelle de Don Bosco. Mieux qu'une étude, si fouillée soit-elle, elle nous indique le comportement du Supérieur salésien au milieu de ses confrères. Ce n'est sûrement pas un fonctionnaire froid et impersonnel qui imposerait aux autres des fardeaux qu'il ne toucherait même pas du doigt. Ce n'est pas non plus un « manager » d'entreprise uniquement préoccupé d'efficacité et de productivité, mais, plutôt, quelqu'un qui est entièrement consacré au bien de ses confrères, un « père aimé »<sup>21</sup> dont le plus grand souci est de leur procurer non seulement le nécessaire, mais même l'utile.<sup>22</sup> La confiance entière que chaque confrère doit avoir en lui<sup>23</sup> et qui seule peut expliquer l'obéissance cordiale et généreuse dont nous avons parlé, cette confiance n'est pas un chèque en blanc que le Supérieur peut imposer tant bien que mal, mais c'est quelque chose qui se conquiert « cherchant à se faire aimer avant de se faire craindre ».<sup>24</sup>

<sup>17</sup> MB XII, 574.

<sup>18</sup> MB X, 637.

<sup>19</sup> MB IX, 574.

<sup>20</sup> MB IX, 575.

<sup>21</sup> *Constitutions salésiennes*, 1966, art. 44.

<sup>22</sup> *Constitutions salésiennes*, 1966, art. 46.

<sup>23</sup> *Constitutions salésiennes*, 1966, art. 47.

<sup>24</sup> Conseil de Don Bosco à Don Rua, MB VII, 525.

Cette attitude de Don Bosco, proposée en modèle à tout Supérieur salésien, Don Caviglia, s'appuyant sur nombre de témoignages, la présente ainsi: « Don Bosco, affirme-t-il, conçut en vérité une Congrégation religieuse à vœux simples, mais il la voulut composée et pour ainsi dire pétrie d'hommes en chair et en os, capable de mouvements spontanés. Le travail accompli et à poursuivre par son Institution est tel, en quantité et par son caractère, qu'il n'est pas possible de l'envisager sans une libre initiative individuelle. Ajoutons que ce travail est inconciliable avec une forme de vie, qui, méritoire devant Dieu dans d'autres conditions, deviendrait, dans les conditions où il se déroule, une obsession et une véritable entrave ».<sup>25</sup>

Don Caviglia conclut sa réflexion en ces termes vraiment remarquables: « Je suis en état d'affirmer que Don Bosco, tout en exigeant une discipline de chrétien et de religieux, inspirée par l'amour, respecta, au plus haut degré conciliable avec cette discipline, la volonté des siens et leurs idées, en laissant, dirais-je, un large espace vital autour de chaque personne ».<sup>26</sup>

### *Obéissance par motif surnaturel*

Le risque de ce type d'exercice de l'autorité, si humain, si respectueux de la personne, c'est que l'obéissance n'ait plus de motivation surnaturelle. Don Bosco lui-même, dans une conférence aux Directeurs, après l'approbation définitive des Constitutions (25 septembre 1875) faisait cette constatation: « Jusqu'ici l'obéissance a été plutôt personnelle que religieuse ». Aussi exhortait-il à éviter « ce grave inconvénient. Que l'on n'obéisse pas parce que c'est un tel qui commande: c'est une considération trop personnelle. Commençons, poursuit-il, en s'adressant toujours aux Directeurs, à

<sup>25</sup> A. CAVIGLIA, *Don Bosco*, p. 25.

<sup>26</sup> A. CAVIGLIA, *Don Bosco*, p. 19.

pratiquer nous-même cette vertu religieuse et, peu à peu, nous chercherons à l'inculquer aux autres. Tant que nous n'y serons pas arrivés, nous aurons fait peu de chemin. N'agissons pas parce que cela nous plaît ou parce que nous sommes bien avec celui qui commande ou parce que sa manière de commander nous agréé. Ce principe rappelons-le dans les conférences, dans les prédications et en toutes les autres occasions qui se présentent à nous ».<sup>27</sup>

Certes, une telle dimension transcendente de l'obéissance religieuse, qui nous fait participer à l'obéissance du Christ à son Père,<sup>28</sup> doit absolument être sauvegardée. Autrement ce serait la dissolution de la vie religieuse en tant que telle. Mais peut-être que certains supérieurs de cette époque trouvèrent-ils plus facile d'insister sur ce principe que d'imiter la bonté paternelle et la charité de Don Bosco. Il leur sembla moins compliqué d'employer le système plus expéditif qui se contente de brandir la loi ». Cela leur était moins difficile de donner des ordres que de conduire progressivement des personnes à une obéissance vraiment adulte et responsable. Et Don Bosco, dans la fameuse lettre écrite de Rome en 1884, se plaignait qu'on en arrivait à substituer « à la charité, la rigidité d'un règlement ».<sup>29</sup>

C'est la plainte d'un homme qui craint de voir son oeuvre dénaturée. Sa crainte c'est de voir s'affirmer de plus en plus les traits d'une société organisée dans laquelle on donne plus d'importance à l'efficacité qu'aux personnes et dans laquelle se fait sentir le légalisme et le formalisme. Crainte de voir disparaître les attitudes familiales, les traits de cette communion fraternelle dans laquelle ce n'est pas le règlement rigide, mais « l'affection qui sert de norme ».<sup>30</sup>

<sup>27</sup> *Memorie Miografiche* (MB) XI, 356.

<sup>28</sup> cf. *Lumen Gentium*, n. 42 et *Perfectae Caritatis*, n. 14, a.

<sup>29</sup> MB XVII, 111.

<sup>30</sup> MB XVII, 111.

### *Un équilibre délicat*

Réaliste comme il l'était, Don Bosco n'ignore pas quelles difficultés et quels risques cachent cet équilibre particulièrement délicat entre le divin et l'humain, entre les exigences de la personne et celle d'une vie profondément communautaire. Il suffit d'appuyer sur l'un ou l'autre aspect et l'on tombe dans un déséquilibre dangereux: ou bien dans un spiritualisme désincarné débouchant sur un autoritarisme qui sacrifie systématiquement les personnes concrètes et s'inspire de principes abstraits, ou bien, au contraire, on verse dans un humanisme exclusivement humain qui débouche sur l'individualisme.

Et supposons que, à un certain moment, nous en arrivons à laisser de côté la dimension transcendante de l'obéissance, ou, qu'au contraire, on abandonne la communion fraternelle avec ce qu'elle suppose de profonde solidarité, alors, la Congrégation risque d'entrer en décomposition.

Vous vous souvenez du songe de San Benigno:<sup>31</sup> « La Société Salésienne qui est menacée de ruine ». Voilà un sujet de réflexion pour les fils de Don Bosco de toutes les générations.

### **Les motivations actuelles de l'individualisme**

Que dans le passé on ait évité les risques d'une obéissance mal comprise, Don Caviglia nous en donnerait indirectement confirmation quand il déclare: « Don Bosco infusa à la Congrégation un tel esprit de liberté dans l'ordre, et lui laissa une telle tradition d'adaptation et de souplesse que, sauf corruption des hommes et oubli du fondateur, cette Congrégation - malgré les tempêtes qui pourront se déchaîner - se maintiendra vivante et propagatrice de vie ».<sup>32</sup>

<sup>31</sup> Songe du 10 septembre 1881, *MB XV*, 183-187.

<sup>32</sup> A. CAVIGLIA, *Don Bosco*, p. 41.

De tout coeur je fais mien ce souhait de Don Caviglia, qui correspond non seulement à mon désir, mais aussi à ma conviction profonde. Je ne puis cependant pas ignorer les conditions précises pour que tout cela se réalise: il faut, de notre part, une vérification constante et un sérieux examen de conscience.

Du poste d'observation où la Providence m'a placé, s'il n'est pas possible, par la force des choses, de saisir tous les détails, je peux cependant me rendre compte des grandes orientations qui déjà se dessinent dans la Congrégation. Parmi ces orientations, certaines sont constructives, d'autres nous mettent hors du droit chemin. Et, précisément en ce qui concerne le problème que nous traitons, je dois affirmer que le mal et le péril de l'individualisme existe en Congrégation; sans doute bien sûr, sous des formes, avec une diffusion et une gravité qui varient selon les régions où il se manifeste. (Il appartiendra au Chapitre général d'examiner sérieusement le degré de gravité de ce mal, et les remèdes qui semblent appropriés).

Si le mal, comme nous le disions, n'est pas complètement nouveau, par contre les motivations par lesquelles on veut le justifier sont nouvelles, jusqu'à faire appel même aux documents du Concile et à ceux du Chapitre général spécial. Il faut souligner que pareille tentative de justification (justification qui n'est vraie qu'en partie et unilatéralement et qui est donc, tout compte fait, substantiellement fausse) rend ce mal d'autant plus redoutable que l'on ne s'en méfie pas et que, par conséquent, on n'en prend pas conscience.

### *Quand la personne devient un absolu*

La motivation de fond sur laquelle s'appuie aujourd'hui l'individualisme consiste souvent dans une exaltation exagérée de la personne, devenue, par le fait même, un absolu, se suffisant à elle-même, indépendante, incontrôlable, devant lequel tout le reste

doit s'incliner; dans une défense, pour ainsi dire pathologique, non de la liberté authentique, mais d'une liberté qui se donne comme fin en soi, sans éléments précis et souvent sans aperçus réalistes.

Cette mentalité, largement répandue dans la société d'aujourd'hui pénètre insensiblement parmi nous et apparaît dans notre vie sous les aspects les plus divers.

### *Individualisme et apostolat*

Cette mentalité, nous la voyons se refléter dans le champ de notre apostolat où, au nom du respect de la conscience de chacun, on n'ose plus annoncer l'Évangile dans son intégrité: on se contente alors simplement de souligner les passages qui ne heurtent pas trop violemment l'opinion courante.

Elle se reflète encore dans la crainte d'inviter les fidèles à s'approcher des sacrements, spécialement du sacrement de la Réconciliation; dans la crainte de proposer aux jeunes, même dans le contexte de la vocation chrétienne, la vocation religieuse et sacerdotale, mettant en relief leur beauté et leur valeur.

Et l'on ne comprend pas qu'en agissant ainsi, nous violents cette liberté que nous prétendons défendre. De fait, le choix de l'homme n'est parfaitement libre et responsable que s'il est pleinement conscient. Mais il ne peut être tel aussi longtemps que, par nos omissions coupables, nous présentons à nos frères une vérité atténuée, parce que restreinte et partielle.

### *Individualisme et formation*

Cette mentalité individualiste se projette aussi dans le champ de la formation où, partant du fait que les Constitutions invitent chacun à « assumer progressivement la responsabilité de sa propre

formation », <sup>33</sup> on en arrive à affirmer l'absolue autosuffisance de l'individu dans le domaine de sa formation, puisque chacun « sait ce qui lui convient, ce dont il a besoin pour arriver à sa maturité ».

### *Individualisme et vocation*

Une telle mentalité se manifeste encore dans le concept même de vocation personnelle », poussé à l'excès, dans le sens individualiste. Il s'agit alors de réaliser un projet de vie exclusivement personnel, même en marge de la vocation et de la mission de la Congrégation. Rien ne compte que sa propre réalisation à tout prix, même si c'est en opposition formelle avec la volonté et les directives de ceux qui ont la responsabilité.

Et pour justifier pareille attitude, on se réfère à sa propre conscience, à son libre arbitre uniquement, considéré comme infail- lible et sans appel, comme si un profond discernement spirituel était à la portée de tous et comme si les sciences modernes de l'hom- me ne nous avertissaient elles-mêmes combien il est facile de se faire illusion et de se tromper; comme si le discernement de la volonté de Dieu et des propres charismes individuels pouvaient se faire sans la communauté et sans le supérieur. <sup>34</sup> Ce serait admettre que la vocation d'un membre du Corps du Christ puisse se réaliser indépendamment de la vocation commune et qu'elle puisse s'exer- cer isolément, c'est-à-dire indépendamment de la comunion avec les autres membres.

### *Individualisme et autorité*

Une mentalité aussi individualiste, il est fatal qu'elle se heurte de front contre n'importe quel type d'autorité qui lui fait quelques

<sup>33</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 105.

<sup>34</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 95 et 97.

<sup>35</sup> 1 Cor. 12, 7.

rappels. Elle ne reconnaîtra même pas les exigences du bien commun et de la communion fraternelle.

En général, ces confrères se montrent profondément allergiques à toute intervention même légitime de l'autorité et qu'ils dénoncent comme un autoritarisme insupportable.

Et les voilà de souligner avec emphase que « l'autorité est service » sans se préoccuper beaucoup de déterminer de quel service il s'agit et en oubliant facilement que, au sein de l'Eglise, nous sommes tous au service les uns des autres et que le service de l'autorité ne consiste pas simplement à exécuter purement et simplement la volonté des confrères mais à « les aider à accomplir eux-mêmes le dessein d'amour du Père »<sup>36</sup> « Dessein d'amour » qui peut, évidemment, se révéler aussi à travers l'avis, le désir, la volonté des confrères, mais à condition que ceux-ci soient dociles à l'Esprit et à la communion intime entre eux.

De fait, nous devons prendre clairement conscience que toute réunion de confrères n'est point, par le seul fait qu'ils se trouvent ensemble, capable de discernement spirituel. S'ils ne sont pas dociles à l'Esprit, s'ils ne sont pas unis par le lien de la charité, l'assemblée n'est plus le lieu du discernement de la volonté de Dieu, mais le lieu de la contradiction, de la stérile contestation, de l'agitation.

Quand il en est ainsi, on ne veut absolument pas que l'autorité ne prenne aucune décision, mais qu'elle se contente d'entériner ce que la majorité a décidé.

On ne se fera pas faute cependant d'en appeler au jugement imprescriptible de sa propre conscience individuelle, dans le cas où la majorité ne coïnciderait pas avec son propre point de vue.

Une telle attitude d'indépendance à l'égard de l'autorité locale se manifeste aussi à l'égard de l'autorité centrale de la Congrégation. Elle en arrive toujours, au nom de la conscience et de la

<sup>36</sup> *Evangelica Testificatio*, n. 25.

responsabilité personnelle, à contester la doctrine, les normes, les orientations de l'autorité ecclésiastique.

### *Individualisme et Règles*

A partir d'une telle attitude de fond, allergique à toute position qui ne coïncide pas avec son propre jugement, quelle influence peut-on attendre que les Règles exercent, comme d'ailleurs toute règle en général? Au mieux, on n'en conteste pas l'existence. On ira même jusqu'à faire appel à elle si, d'aventure, son observance tourne à l'avantage propre. Mais ce que l'on conteste, c'est sa valeur d'obligation.

On affirme que le nouvel espace, conquis par la personne à l'égard des Institutions qui prétendent la conditionner, comporte nécessairement un assouplissement dans l'observance de toute règle. Les règles ne sont rien d'autres que des « exemples », des « indications » que tout confrère, toute communauté, assume plus ou moins, dans la mesure où ils conviennent aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Et l'appréciation de ces circonstances est remise ordinairement à la « conscience » imprescriptible de chacun...

### *Individualisme et appartenance à la Congrégation*

Il est évident qu'une telle attitude non seulement paralyse et désagrège la Congrégation en tant que telle mais aussi tout membre qui s'en laisse contaminer. Inévitablement, cet appel continu à la spontanéité et à l'arbitraire prépare progressivement une crise du sens de notre appartenance à la Congrégation et, en conséquence, une crise d'identité de notre vocation religieuse et sacerdotale.

Ces aboutissements sont dans la logique de ce comportement, quand, de coeur et d'esprit, on se tient en marge d'une communauté, chaque fois n'en reconnaît plus intégralement ses valeurs, et

lorsqu'on n'en observe plus ses normes et quand on ne reconnaît plus ses responsables il est inévitable que la participation à la vie communautaire s'atténue de plus en plus.

Tout cela, au début, peut passer inaperçu, non seulement aux autres, mais même à soi-même, du fait qu'un certain lien affectif peut encore subsister par rapport aux valeurs et aux personnes du passé. Il peut arriver aussi qu'on imagine une certaine identification avec une Congrégation de l'avenir, mieux adaptée à ses goûts et à ses cadres de vie, avec une activité toujours plus étrangère à notre charisme et différente de la ligne et du style de la Congrégation actuelle. C'est là se créer un nouvel alibi qui ne peut que s'écrouler et laisser apparaître la réalité dans toute sa crudité: la crise, de fait, de la vocation salésienne. Prenons au sérieux le fait que le parcours dont je viens de parler a déjà été complètement réalisé par certains confrères qui nous ont quittés et d'autres qui, s'ils vivent encore en Congrégation, y vivent non en frères, mais en hôtes; on pourrait presque dire en étrangers.

Prenons aussi conscience que les attitudes évoquées plus haut, tout en étant diverses, sont liées entre elles par une logique interne. Et cette logique, il est impossible de la briser, sinon à la lumière et avec la grâce de Dieu qui peuvent permettre de se rendre compte à temps à quelles conséquences extrêmes, tant au point de vue individuel que communautaire, peuvent nous conduire ces déviations de notre esprit.

### **Motivations salésiennes pour vivre « dans l'unité »**

Ce problème de l'individualisme, tel qu'il se présente aujourd'hui, est si vaste, si complexe et a de telles articulations qu'il faudrait une étude beaucoup plus ample que ne le permet une simple lettre comme celle-ci. Aussi, après avoir brièvement cerné le mal sous ses aspects actuels, je veux seulement attirer votre attention sur quelques points, non pour traiter à fond le sujet, mais simplement pour l'aborder. La Congrégation sera ainsi engagée à vaincre

cet obstacle redoutable qui risque d'en paralyser l'action et d'en menacer la vitalité.

*Nous ne sommes plus des personnes privées*

Après l'approbation définitive de la Congrégation par le Saint-Siège,<sup>37</sup> Don Bosco, le 11 mars 1869, tint aux confrères une conférence mémorable. La présentation est simple, le ton est familier, mais Don Bosco est pleinement conscient de la gravité de sa déclaration. En voici le début: « Ce soir, je ne vais pas être long, mais tout est à retenir. Il s'agit des bases mêmes de notre Société. C'est nous qui devons assurer à ces bases une telle fermeté que ceux qui viendront ensuite n'aient plus qu'à nous suivre ».

Rappelant que jusqu'alors « la Société, n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive de l'Eglise, était, pour ainsi dire, comme en l'air. Il était, par conséquent, inévitable qu'il y eut un peu de flottement. Mais voici que maintenant il n'en est plus ainsi. Notre Congrégation est approuvée. Nous sommes liés les uns aux autres. Je suis lié à vous. Vous êtes liés à moi, et tous ensemble, nous sommes liés à Dieu. L'Eglise a parlé. Dieu a accepté nos services. Nous sommes tenus de respecter nos engagements. Nous ne sommes plus des personnes privées, nous formons une Société, un corps visible ».<sup>38</sup>

Le principe de base sur lequel Don Bosco asseoit sa communauté, c'est la valeur de la vie fraternelle au sein de l'Eglise. « Qu'il est bon et agréable pour des frères de vivre ensemble »<sup>39</sup> d'où découle, dans la vie religieuse, l'exigence de « vivre in unum », de vivre unis. Toute la suite de la conférence de Don Bosco vise à mettre en lumière les conséquences de ce principe fondamental: « Même habitation, même but dans l'action, même esprit ».

<sup>37</sup> Décret du 1er mars 1869.

<sup>38</sup> MB IX, 572.

<sup>39</sup> Ps 132.

*Le principe du « vivre unis ».*

Pour Don Bosco « vivre ensemble... avec un même but » c'est vivre et agir, comme un corps, c'est-à-dire liés les uns aux autres, et tous ensemble liés à Dieu par le lien de l'obéissance. Et « vivre d'un même esprit » spécifie quelle doit être la nature profonde d'un tel lien: la charité divine diffuse en nos coeurs par l'Esprit Saint.<sup>40</sup>

Voilà un siècle que Don Bosco a tenu ce langage. Et pourtant, même si le contexte est profondément différent du nôtre, je pense que cette conception est toujours substantiellement valable. Bien plus, considérée à la lumière que Vatican II nous offre de l'Eglise, c'est-à-dire davantage comme un « mystère de communion » que comme « société parfaite », cette conception est plus actuelle encore qu'au temps de Don Bosco. Elle nous aide à mieux saisir, en quel sens profond, nous «sommes unis les uns aux autres, et tous ensemble unis à Dieu ».

Faits à l'image de Dieu, nous sommes destinés, dans le Christ et par l'Esprit-Saint, à la participation de la communion divine elle-même. Par la puissance de la Croix et du sang du Christ, qui a brisé les barrières qui nous séparaient de Dieu et nous divisaient les uns des autres, il nous est offert, déjà dès cette terre, la possibilité de nous constituer comme son Peuple et son Corps, comme « communion fraternelle » et comme « famille des Fils de Dieu ».

Le lien de fraternité qui nous lie les uns aux autres dans le Seigneur Jésus, même s'il ne naît pas « de la chair et du sang », ne cesse pas, pour autant, d'être réel... Aussi cette fraternité, n'est ni fictive, ni conventionnelle, ni, à plus forte raison, illusoire, mais elle a un fondement objectif dans la réelle, quoique mystérieuse participation, dans le Christ, à la vie unique du Fils unique du Père: en Lui, nous pouvons dire, en vérité, que nous sommes « nés de Dieu ».

<sup>40</sup> MB IX, 573-578.

Notre vocation elle-même à la vie religieuse au sein de l'Eglise n'est rien d'autre que la vocation à vivre, d'une manière particulièrement intense et significative, cette fraternité inaugurée au baptême, exprimée et alimentée par l'Eucharistie. Si nous considérons attentivement les divers éléments de notre vie religieuse, nous reconnaitrons qu'ils n'ont pas d'autre but. Notre renoncement à fonder un foyer particulier, la communauté des biens, le lien plus profond par lequel nous nous unissons à notre communauté, l'observance de la Règle, l'habitation commune, le travail commun, ce sont là autant d'éléments qui visent uniquement à faire de nous tous qui avons été réunis par le Seigneur un seul coeur, une seule âme, une communion de vie et d'amour. 7 - VII.

### *Un charisme et une vocation commune*

Pour que nous puissions ensuite vivre cette réalité de la fraternité chrétienne au sein de l'Eglise et en vue de la mission qui nous a été confiée, l'Esprit Saint nous a donné un charisme et une vocation commune.

Remarquons cependant que « commune » ne veut dire ici ni uniforme ni impersonnelle. La vocation commune salésienne s'irradie, de fait, dans la vocation personnelle de chacun, se réalisant par la tâche qui nous est confiée dans la mission commune.

Dans les Constitutions il est dit que chacun est « appelé par Dieu à faire partie de la Société salésienne » et « dans ce but, il reçoit de Lui des dons personnels ». <sup>41</sup> La Congrégation, pour sa part, doit « reconnaître chacun dans sa vocation et l'aider à la réaliser » <sup>42</sup> en lui offrant « la possibilité d'épanouir en lui les dons de nature et de grâce » <sup>43</sup> et ainsi de se préparer à remplir d'une manière convenable la mission que Dieu veut lui confier ». <sup>44</sup>

<sup>41</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 4.

<sup>42</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 4.

<sup>43</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 52.

<sup>44</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 99.

Tout en admettant cependant une « vocation personnelle » authentique dans le cadre de la vocation salésienne commune, il ne faut pas rester sur une équivoque par rapport à cette expression. De tout ce que nous avons dit jusqu'ici il semble évident qu'il n'est pas question de vocation ni « personnalistique » ni « individualistique » mais de vocation qui doit se réaliser en intime communion avec celle des autres confrères.

Aussi, en premier lieu, c'est « en communion » que doit se réaliser le discernement de la vocation personnelle de chacun. Pareil discernement n'est pas l'oeuvre du seul intéressé mais celle de toute la communauté à laquelle il désire appartenir. C'est elle qui l'accueille,<sup>45</sup> qui le « reconnaît dans sa vocation »,<sup>46</sup> c'est elle « qui a la responsabilité de discerner les charismes et capacités de chacun, ainsi que de juger de leur bon usage ».<sup>47</sup> C'est à cette communauté qu'est « confiée en premier lieu la mission ».<sup>48</sup> C'est elle qui envoie, qui détermine le champ d'action, c'est elle qui vérifie, c'est elle qui est « l'interprète quotidien de la volonté de Dieu ».<sup>49</sup>

Je pense que nous n'avons pas de difficulté à comprendre comment, derrière ces articles de nos Constitutions, il n'y a aucune idéologie étrangère, mais la réalité même de l'Eglise dont la vie intime trouve, dans la Congrégation, une expression visible.

### *Liés les uns aux autres et tous ensemble à Dieu*

Le moment de la profession, où le Salésien se donne totalement au Christ et à ses frères » et où la communauté de ses confrères l'accueille avec joie,<sup>50</sup> c'est aussi le moment où la conscience progressive de notre lien de fraternité atteint son sommet. C'est

<sup>45</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 52.

<sup>46</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 4.

<sup>47</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 97.

<sup>48</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 34.

<sup>49</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 91.

<sup>50</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 73.

en effet, l'instant où, au nom de Dieu, ce lien nous relie les uns aux autres. En dernière analyse, c'est sur ce geste mutuel que repose notre engagement réciproque.

A partir de cet instant, et en vertu de cette mutuelle reconnaissance de notre lien de fraternité, par la profession religieuse, nous sommes, come le dit Don Bosco « vraiment liés les uns aux autres ». Et il ajoute: « Je suis lié à vous, vous êtes liés à moi et, tous ensemble, nous sommes liés à Dieu ».<sup>51</sup>

Communión profonde dans l'Esprit, la communauté religieuse doit vivre et travailler en conformité avec sa réalité profonde, c'est-à-dire « en communion ».

#### a) *Le supérieur en communion avec ses confrères*

Avant tout, celui qui exerce le service de l'autorité est lié à ses confrères. Il doit vivre et agir en communion avec eux. L'autorité qu'il exerce au nom de l'Eglise<sup>52</sup> ne lui a pas été donnée pour dominer sur ses confrères ni pour les modeler à sa fantaisie. Elle ne lui a pas été donnée non plus pour être une simple caisse de résonance de leurs opinions ou pour être le simple exécuteur de leurs désirs et de leurs volontés.

Son autorité doit être pauvre d'elle-même et laisser transparaître l'Autorité supérieure dont elle n'est que l'instrument. De fait le pouvoir qu'il détient lui est donné par Dieu,<sup>53</sup> non pour asservir ses frères et non plus, à vrai dire, pour les servir, mais « pour servir en eux son dessein d'amour ».<sup>54</sup> Le pouvoir lui est donné pour les unir entre eux, non d'une manière quelconque, mais dans son service.<sup>55</sup> Aussi doit-il rechercher avec eux « la volonté du

<sup>51</sup> MB IX, 572.

<sup>52</sup> *Lumen Gentium*, n. 45, et *Actes du Chapitre général spécial*, n. 644.

<sup>53</sup> *Perfectae Caritatis*, n. 14, a, c.

<sup>54</sup> *Evangelica Testificatio*, n. 25.

<sup>55</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 54.

Seigneur par un fraternel et patient dialogue ».<sup>56</sup>

Et pour accomplir cette volonté, il doit « coordonner les efforts de tous, en tenant compte des droits, des devoirs et des capacités de chacun en « s'efforçant de conserver la communauté dans « l'unité de la communion ».<sup>57</sup>

b) *Les confrères en communion avec le supérieur*

Si d'un côté le supérieur est lié intimement à ses confrères, d'autre part, eux aussi doivent vivre et agir en intime communion avec lui, puisqu'il est parmi eux le « représentant du Christ qui unit les siens dans le service du Père ».<sup>58</sup> Aussi se trouve-t-il au centre de la communauté, là où confluent les volontés de chacun, pour répondre ensemble à l'appel du Seigneur, selon la ligne visible de convergence, déterminée par la Règle.

De fait, au sein de la communauté, le Supérieur doit être le lien visible de la communion fraternelle, le pivot dans la recherche communautaire de la volonté de Dieu, le guide de la fidélité à l'Esprit.

c) *Tous ensemble liés à Dieu*

Finalement, tous ensemble, Supérieurs et confrères sont liés à Dieu. Si l'on veut tout ramener à la substance des choses, dans la communauté il n'y a pas qui commande et qui obéit, mais tous obéissant à une Volonté qui les transcende<sup>59</sup> et qui leur a confié une mission à réaliser en communion. En fait, le mystère d'obéissance du Christ à son Père s'irradie et se réalise en chacun, non pas pris isolément, mais seulement s'il est en intime communion avec ses autres frères.

<sup>56</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 94.

<sup>57</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 54.

<sup>58</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 54.

<sup>59</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 94.

## *Pauvreté et valeur de la Règle*

Ce lien intérieur de charité, par les rapports et les engagements qu'il suppose, tend, de par sa nature, à devenir visible et social. Au jour de notre profession religieuse nous avons pris l'engagement solennelle d'accepter cette expression visible qui est la Règle. Le Préambule de nos Constitutions nous la définit d'une manière heureuse: « Un chemin qui conduit à l'Amour ». Cette définition, tandis qu'elle souligne le caractère de médiation de la Règle nous fait comprendre, en même temps, et sa pauvreté et sa valeur.

- Sa pauvreté. Avant tout, la Règle n'est qu'un chemin qui conduit à l'Amour. Celui-ci, s'il n'est jamais contre la loi, la surpasse toutefois infiniment. Ajoutons que l'Amour conduit jusqu'à un point où aucune loi ne peut commander, dans la plus complète liberté de l'esprit, dans le Royaume du pur Amour. Si l'Amour n'est pas le motif qui fonde l'observance de la Règle, s'il n'est pas l'esprit qui l'interprète, s'il n'est pas la fin à laquelle elle tend, une observance même méticuleuse « n'est rien, ne sert à rien ».<sup>60</sup>

Au fond, la Règle n'est que la codification de l'expérience spirituelle de notre Fondateur, une norme de vie qui peut aujourd'hui nous conduire à la même flamme de charité pour Dieu et pour les jeunes, qui animait Don Bosco. C'est là le patrimoine le plus précieux que possède notre Congrégation. Ce n'est pas une lettre qui vieillit et moisit; c'est un esprit qui transmet la vie et qui ne peut se communiquer que vitalement, de génération en génération.

- Sa vraie valeur. Cette caractéristique d'être « un chemin qui conduit à l'Amour » bien loin de diminuer l'importance de la Règle, nous fait découvrir, au contraire, sa vraie valeur. Si elle contient et définit l'identité de notre vocation et si elle codifie les engagements réciproques que nous avons assumés au jour de notre pro-

<sup>60</sup> 1 Cor 13.

fession, la Règle, alors, devient, pour tous et pour chacun d'entre nous, l'expression de la volonté de Dieu qui nous appelle à vivre et à travailler pour être, « en style salésien », les signes et les porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes.

C'est précisément parce que la Règle<sup>61</sup> contient de telles valeurs de communion avec Dieu et nos frères que celles-ci en arrivent inévitablement à être compromises lorsque la fidèle observance de la Règle n'est plus garantie. Toute inobservance, bien sûr, ne provoque pas les mêmes dégâts. Et assurément parmi les valeurs que la Règle défend et promeut, il y a une hiérarchie.

Il est vrai cependant que toute inobservance « arbitraire », si minime soit-elle, est un relâchement du lien qui nous unit à Dieu. En effet, c'est Dieu lui-même qui veut que nous accomplissions la mission qu'il nous a confiée, « en communion fraternelle », selon l'orientation visible que nous assure la pratique fidèle et convaincue de la Règle elle-même.

### **Conclusion: vivre concrètement la charité**

Il est temps de terminer ces réflexions que nous avons entreprises sur le virus mortel de l'individualisme, réflexions que nous avons largement alimentées en parcourant notre vie et notre apostolat salésiens.

Il est bon encore de le rappeler: Don Bosco, profond connaisseur de l'âme humaine, riche d'une expérience exceptionnelle, conscient des valeurs essentielles et irremplaçables requises pour ses fils, afin de leur assurer une vie et une activité répondant à leur vocation salésienne, ne cessa d'insister sur la nécessité de l'union des esprits, fût-ce au prix de renoncements à des points de vue et à des désirs individualistes.

Mais, en même temps, il ne se lassa pas de répéter: « Pour

<sup>61</sup> *Constitutions salésiennes*, art. 2.

former un seul cœur et une seule âme », tous les Salésiens, Supérieurs et Confrères, doivent vivre concrètement cette charité d'où naissent la solidarité, la compréhension, l'harmonie joyeuse et constructive entre les membres de la communauté.<sup>62</sup>

A nous, à chacun de nous, de recueillir l'enseignement et l'exemple vivant de notre Père.

En vous adressant mes salutations affectionnées, je vous assure mon constant souvenir dans la prière. Veuillez aussi prier pour moi, surtout durant cette préparation du prochain Chapitre général.

Don LUIGI RICCERI  
*Recteur majeur*

<sup>62</sup> MB XV, 486.

## 2. DISPOSITIONS ET NORMES

---

### **Pensions des confrères**

*En date du 22-12-1976, le Recteur Majeur a envoyé la lettre suivante aux Provinciaux. Il y donne des règles précises quant aux pensions que les confrères peuvent percevoir, et en rapport avec le voeu de pauvreté religieuse.*

Bien cher Provincial,

Depuis un certain temps, un problème se présente très fréquemment: il concerne directement notre pauvreté religieuse, et il a créé des incertitudes et des situations ambiguës, il pourrait en créer encore davantage, aux dépens de l'authenticité et de la sérénité de notre pauvreté commune salésienne. Il s'agit des *pensions* perçues à différents titres par les Confrères qui y ont droit d'après les lois en vigueur dans les différents pays.

Il en est qui ont cru pouvoir affirmer que les sommes perçues appartiennent au religieux et restent à sa libre disposition. Et des affirmations on passe à la pratique. C'est pourquoi, il m'a paru non seulement opportun mais nécessaire d'intervenir pour dissiper des obscurités et des incertitudes, et de réaffirmer, de façon indéniable, la sincérité de notre pauvreté salésienne.

Je vous invite à veiller et à intervenir, avec une fermeté sereine, pour supprimer les abus qui se seraient déjà introduits, et pour empêcher l'instauration d'autres situations anormales. Il faut efficacement faire attention à ce que les Confrères ne se forment une conscience erronée en une matière aussi délicate qu'est celle sur la pauvreté que nous avons professée.

#### *1. Salaire et pension pour prestation de travail*

Nous commençons par considérer les pensions, universellement étendues désormais, qui ont mûri à travers un travail ou un service

rétribué, prêté au service d'un « employeur », qui peut être ou bien privé (un individu, une firme, une entreprise privée) ou bien une Administration publique (écoles de l'Etat, services nationalisés, service de la Commune, etc.).

Ces pensions supposent, par des mesures différentes, des versements et des retenues périodiques sur le salaire pour former un fonds de pension. Le capital ou le fonds de pension, la pension elle-même que l'on donne au pensionné, sont par conséquent le fruit du travail prêté; le travail est le titre unique à cette espèce de pension qui, en réalité, n'est qu'au fond une partie du salaire, retenue d'avance par l'Etat ou la firme qui alloue la pension, et qui est donnée ensuite sous forme de pension.

Que faut-il dire de ces pensions par rapport au *voeu de pauvreté*, d'après le Droit Canonique et nos Constitutions? Etant toujours supposé que le travail a été assumé par ordre du Supérieur compétent ou avec son accord, le Code de Droit Canonique établit au can. 580, paragr. 2: « Tout ce que le religieux de voeux simples acquiert, grâce à son industrie, il l'acquiert pour l'Institut religieux ». En d'autres mots, puisqu'il s'agit d'un religieux, le destinataire ultime du salaire et de la pension est, en vertu du droit, l'Institut Religieux, bien que ce dernier n'en devienne possesseur qu'à travers la personne du religieux.

Les Constitutions Salésiennes disent, à l'art. 84: « ... A l'exemple des premiers chrétiens, nous mettons en commun nos biens matériels, le fruit de notre travail, les dons reçus ». Et nos Règlements disent, de façon plus précise et plus claire, à l'art. 62; « Tout ce que les confrères auront acquis par leur travail personnel ou en tant que membres de la Société, ils devront le mettre en commun sans en rien retenir pour soi ».

Le Salésien n'a pas l'autorisation — et il ne peut la présumer ou l'attribuer à son talent — d'exercer un travail rétribuer, et de pouvoir ainsi capitaliser à son profit.

Le salaire qu'il perçoit pour un travail exécuté avec l'autorisation voulue du Supérieur compétent ne lui appartient pas (on ne dit pas seulement qu'il *ne peut pas l'administrer à son gré*, mais on dit qu'il *ne lui appartient pas!*); il en est de même pour la pension qui est le fruit de ce salaire.

J'ajoute, pour compléter, que ce genre de pension comme, du

reste, toute autre pension, cessera d'appartenir à la Congrégation si le lien des Voeux venait à cesser: en cessant d'être religieux on n'est plus tenu par le can. 580, paragr. 2, ni par les Constitutions: la pension suit sa personne.

## *2. Pension pour service militaire*

La Sacrée Congrégation des Religieux est intervenue dans le problème des pensions se rapportant au « service militaire ». La première fois en 1922: à la fin de la grande guerre de 1914-1918, il y a eu des religieux qui ont commencé à recevoir une pension pour des motifs consécutifs à la participation à des opérations militaires. Le problème de l'appartenance (pas seulement de l'administration!) de la pension a été soulevé, non seulement pour les religieux proprement dits (profès avec des Voeux publics), mais aussi pour les membres des Sociétés de vie commune sans Voeux. Et une réponse officielle a été donnée par le Saint-Siège (AAS 1922, p. 196 et suiv.): la pension appartient à la Congrégation ou Société de vie commune dont est membre celui qui la perçoit.

La seconde intervention s'est faite avec le Décret « Militare servitium » du 30 juillet 1957 (AAS. 1957, p. 871 et suiv.) toujours en vigueur. Dans ce dernier Décret, on supprime la distinction (qui existait dans la réponse de 1922) entre ceux qui, durant le service, demeuraient liés par des voeux et ceux qui restaient sans voeux, et on attribue tout à l'Institut Religieux. Voici l'art. 5 du Décret « De la Pauvreté ». Pour ce qui concerne les biens acquis par les confrères durant le service militaire et ceux qui leur ont été donnés en raison du service accompli, qu'ils aient été pendant ce temps liés par les Voeux ou exemptés de ceux-ci, il faut s'en tenir aux dispositions suivantes:

§ 1, 1. Tout ce que le confrère acquiert par son travail ou en tant que membre de l'Institut Religieux, il l'acquiert pour l'Institut Religieux.

§ 1, 2. Le confrère acquiert par son travail les soldes militaires et, en général, tout ce qui lui est donné par le fait qu'il est militaire.

§ 2, 2. Les pensions données au confrère pour des mérites insignes ou à la suite d'une blessure reçue ou d'une maladie contractée durant le service militaire sont attribuées à l'Institut Religieux et ils appartiennent à ce dernier, aussi longtemps que le confrère y demeure: il ne les garde pour lui que s'il quitte l'Institut Religieux.

Comme on le voit, le service militaire rendu au Pays est considéré comme un travail du religieux: logiquement, la solde va à l'Institut Religieux; il en va de même pour les pensions et les rentes viagères pour mérites insignes, et pour les pensions données en raison des blessures reçues ou des maladies contractées durant le service militaire.

Les dispositions du Saint-Siège sont claires et explicites dans son Décret. Il ne faut donc ajouter aucun commentaire pour nous Salésiens.

### 3. *Pensions pour invalidité et/ou pour vieillesse*

Il reste encore à parler d'une dernière catégorie de pensions: la pension, décidée par la loi, pour un motif d'invalidité et/ou de vieillesse, indépendamment de n'importe quel service ou travail effectué. C'est précisément ce genre de pension qui s'est davantage prêté ou se prête à des équivoques et à des abus.

Il n'existe ici aucun titre de travail ou d'industrie: il s'agit plutôt d'une pension donnée — à ce qu'il semble — «*intuitu personae*», et donc à attribuer à la personne elle-même.

Mais il faut tenir compte de la nature et du but de ce genre de pension: il s'agit d'une pension donnée, de façon péremptoire, pour les besoins de la personne âgée pauvre, et destinée à être employée à son bénéfice immédiat.

S'il n'en était pas ainsi, c'est-à-dire si la personne n'en avait pas besoin, l'Etat ne la donnerait pas. Donc pratiquement, le religieux ne peut pas la capitaliser, et il ne peut pas non plus s'en servir librement.

Puisque cette pension doit être employée pour l'entretien de la personne âgée pensionnée, il est logique que ce soit la Congrégation qui l'administre et en dispose: c'est sur elle que repose l'obligation de cet entretien.

Il est utile de rappeler ici pour tous ce que disent nos Consti-

tutions, à l'art. 51: « La pauvreté nous lie par un mouvement de don et d'accueil réciproque », tandis que l'art. 52 nous assure que la communauté « pourvoit aux besoins du confrère, et le soutient aux moments... de maladie ».

L'art. 121 nous dit, en effet: « Les confrères malades et les confrères âgés... deviennent des sources d'unité et de bénédiction pour la communauté, et celle-ci les entoure de soins et d'affection ».

En résumant ce dernier point:

- en tenant compte de la finalité de ce genre de pensions;
- en réaffirmant bien clairement que la Congrégation est tenue à subvenir aux besoins des Confrères âgés et malades;
- en rappelant la disposition du Décret « Militare servitium »; il faut conclure que le Confrère qui reçoit la pension d'invalidité et de vieillesse ne doit et ne peut pas la garder pour lui. Une telle appropriation et un tel usage ne seraient certainement pas selon l'équité et la justice, car elles seraient clairement en opposition avec l'obligation qu'a la Congrégation de subvenir aux besoins du Confrère, et contraire au but spécifique de la pension elle-même et de la loi qui l'a instituée.

Le religieux ne peut pas la conserver ou la capitaliser, et moins encore s'en servir librement.

Bien cher Provincial, ma lettre veut être, par les précisions nécessaires et obligatoires, même juridiques, une aide et un guide sûr pour vous dans les cas qui peuvent vous arriver en ce domaine. Vous saurez ainsi agir et exiger dans la clarté, mais toujours revêtue de charité: il s'agit, en effet, de sauvegarder ces valeurs de pauvreté et de communion fraternelle, essentielles à notre consécration.

Que notre Auxiliatrice nous accorde son aide afin d'être fidèles dans la « sequela Christi », et que la pauvreté de Don Bosco nous soit toujours présente à nos yeux, comme règle stimulante de notre vie. Que la nouvelle année soit porteuse de grâce, surtout à travers le 21e Chapitre Général.

Don LOUIS RICCERI

### 3. LE XXI<sup>e</sup> CHAPITRE GENERAL

---

#### 1. Le point sur la préparation du XXI<sup>e</sup> C.G.

a) *Dans les Provinces.* D'après les nouvelles parvenues à la Maison Généralice, l'activité des Provinces en préparation au 21<sup>e</sup> C.G. se déroule régulièrement partout.

Au moment où ces Actes du Conseil sont remis à l'impression, plus de la moitié des Provinces ont déjà célébré leur Chapitre, un bon tiers de celles-ci ont envoyé les procès-verbaux relatifs à l'élection des Délégués au Chapitre Général, et un cinquième ont aussi envoyé les autres documents demandés par le Régulateur.

b) *Groupe de travail pour le dépouillement des propositions.* En attendant, le Régulateur du Chapitre est occupé à former un « groupe de travail » qui, durant le prochain mois de mai, se réunira près de la Maison Généralice pour le dépouillement et la classification des propositions, qui sont venues de la base et qui ont trait à la révision des Constitutions et des Règlements.

Il aura pour tâche de mettre en ordre, de classer et de mettre sur fiches toutes les contributions envoyées par les Chapitres provinciaux et par chacun des confrères. Il s'agit d'un travail, dans cette phase, exclusivement technique, qui conduira à l'étude de deux genres de fiches d'information, à l'usage de ceux qui participeront au futur Chapitre.

Le groupe de travail procédera avant tout à la subdivision des articles des Constitutions et des Règlements, dans les phrases qui les composent, et à les numéroter.

En faisant ensuite le dépouillement des propositions venues de la base, il rédigera pour chacun des articles une « *fiche des observations* », qui prend en considération toutes les propositions faites, et dans toute leur variété: propositions de déplacement à une autre partie des Règles, d'ajoute, d'éclaircissement, de remplacement par un nouveau texte, de fusion d'articles, de démembrement, de sup-

pression, de nouvelle rédaction... Cette fiche indiquera aussi, à côté de chaque mot, les résultats du nombre de voix obtenues par les propositions dans les Chapitres provinciaux, et elle donnera la possibilité de remonter aux auteurs de ces propositions, c'est-à-dire: aux Chapitres provinciaux et à chacun des confrères. Cela mettra les membres du futur Chapitre en mesure de faire — chaque fois qu'ils le jugeront opportun, — une étude approfondie et directe des motivations sur lesquelles se basent les différentes propositions.

Enfin, le « groupe de travail » rédigera une « *fiche de synthèse* » sur laquelle chaque article constitutionnel, subdivisé en ses phrases numérotées, est présenté sous forme récapitulative, avec les différents amendements reçus et avec le nombre de propositions parvenues pour chaque amendement.

c) *La Commission précapitulaire*. Plus tard, et selon l'art. 101 des Constitutions, le Recteur Majeur procédera à la nomination de la Commission précapitulaire qui sera chargée de la rédaction des rapports ou schémas sur les thèmes du Chapitre Général. La Commission travaillera pendant les mois de juin et juillet, de manière à pouvoir envoyer ses schémas — comme le demande l'art. 101 — « assez tôt aux participants du Chapitre Général ».

## 2. Les documents des Capitres provinciaux

On croit opportun de rappeler ici aux Pères Provinciaux et aux responsables des Chapitres provinciaux, quels sont les documents qui doivent être envoyés au Centre, et selon quelles modalités. Les Documents demandés sont au nombre de 4:

1. *Procès-verbal de l'élection des délégués provinciaux au 21e CG* (document CG21 0/5.0). Il suffit de compléter avec exactitude le « formulaire-type » qui a été envoyé à tous les Provinciaux, en août 1976;

2. *Liste de tous les confrères de la Province*, avec leur situation juridique vis-à-vis d'elle (document CG21 0/6.4 n. 7.3). Les critères juridiques en cette matière ont été expliqués et établis dans les ACS n. 284 (octobre-décembre 1976) aux pages 74 et suivantes;

3. *Une copie, dans la langue d'origine, des propositions* que les Chapitres provinciaux ont l'intention d'envoyer au 21e CG, à propos des amendements à introduire dans les Constitutions et dans les Règlements, du thème général d'étude proposé pour le 21e CG et d'autres thèmes éventuels. Ces propositions devront être:

— accompagnées des résultats des votes relatifs, qui ont eu lieu au Chapitre provincial;

— dactylographiées sur des fiches d'après le modèle de la « Fiche provinciale » qui a été annexée au document CG21 0/6.1 (en d'autres termes, format ISO A4, cm. 21 x 29,7);

— légalisées au moyen du cachet provincial;

4. *Dix exemplaires traduits en langue italienne* des fiches énumérées au n. 3.

Ces 4 Documents doivent être envoyés au « Segreteria del Regolatore del CG21 », à la Maison Générale, et doivent parvenir avant le 30 avril.

## 4. COMMUNICATIONS

---

### 1. L'Assemblée sur les Salésiens et le problème des marginaux

Un « Séminaire d'étude sur l'apostolat salésien dans les périphéries: "*bidonvilles, favelas, slums*" » s'est déroulé, du 19 au 24 février, au Salesianum de Rome.

25 Provinces avaient été invitées à cette initiative, qui s'inscrit encore dans le cadre du Centenaire des Missions; 19 Salésiens de 15 Provinces, 3 Filles de Marie Auxiliatrice et une Jeune Coopératrice y ont pris part. Ils étaient venus du Brésil, de l'Equateur, de Haïti, de l'Inde, de l'Italie, de Macau, du Mexique, du Pérou, des Philippines, du Vénézuéla et du Zaïre. Il s'agissait de Fils de Don Bosco réellement engagés dans l'apostolat dans un milieu de marginaux: ils étaient capables de présenter leurs expériences, de façon réfléchie, et de reporter ensuite à leurs confrères une nouvelle conscience et une nouvelle sensibilité apostoliques.

Le but de ces journées d'étude stimulantes a été: analyser à fond et confronter entre elles les expériences en cours, étudier les causes du manque d'adaptation et de marginalisation, rechercher des critères et des méthodologies d'intervention en vue d'une promotion humaine et chrétienne en ce secteur. Les travaux du séminaire se sont déroulés au moyen de l'exposé des expériences (dont beaucoup étaient traumatisantes), de la réflexion de groupe, et de l'apport des spécialistes.

Les participants ont été d'accord sur un point: récuser le caractère « exceptionnel » de leur apostolat, comme s'il était dû à une vocation spéciale, à un charisme privilégié. Il s'agit — ont-ils convenu — d'un apostolat salésien normal, de cet apostolat de la périphérie auquel Don Bosco a consacré les années les plus aventureuses et les plus émouvantes de sa vie.

Un genre d'apostolat que Paul VI a reconnu être le leur, au cours de l'audience du 23 février: « Nous connaissons, bien chers fils, votre activité précieuse et difficile en même temps, et Nous

savons que vous l'exercez dans les quartiers les plus désolés des grandes villes. Au Brésil, on les appelle les *favelas* (et nous les avons vus, nous aussi, autrefois, et avec beaucoup de peine). Mais il n'est pas nécessaire d'aller au Brésil: nous en avons ici, à Rome ... Que Dieu vous bénisse — a conclu le Pape —. Sachez que nous vous suivons avec un grand intérêt. Sachez que notre prière est pour vous. Sachez que nous vous citons volontiers comme exemple, pour que d'autres viennent à imiter votre vertueuse attention pour les malheureux ».

## **2. Un Cours pour les Salésiens engagés dans la Pastorale en milieu paroissial**

Un Cours pour les Salésiens engagés dans la Pastorale en milieu paroissial s'est déroulé au Salesianum, près de la Maison Généralice de Rome, du 4 janvier au 8 février dernier. 25 confrères, venus de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie, de la Yougoslavie, et de la Pologne y ont pris part.

Déjà proposé en 1975 par la « Commission des paroisses salésiennes », le cours a été préparé par le Secrétaire de l'Office Central des Paroisses, don Guillaume Bonacelli: la composition du programme des thèmes avait été confiée à la Faculté de Droit Canon de l'UPS, sous la coordination de don Tarcisio Bertone. Plusieurs professeurs de l'UPS, des spécialistes salésiens, des prêtres séculiers et des laïcs ont donné les leçons. Don Joseph Bongiorno, de Bologne, en a été l'animateur.

Les sujets traités étaient groupés en trois grands domaines: l'anthropologie pastorale et la théologie; l'évangélisation (contenus et théologie); la spécificité salésienne.

Le cours se proposait des objectifs variés: tout d'abord, l'étude de méthodes et de services pastoraux conformes à la vocation salésienne, à son esprit et à sa mission; ensuite, formuler des propositions éventuelles à propos des paroisses salésiennes, à présenter au 21e CG; et aussi important, expérimenter un « cours-type » sur la pastorale paroissiale, dont pourront s'inspirer des initiatives analogues dans d'autres régions et Provinces de la Congrégation.

Le Card. Ugo Poletti, Vicaire du diocèse de Rome, a clôturé le

Cours. Les participants ont également assisté à l'audience pontificale du 19-1-1977, et le Pape les a salués ainsi: « Le premier groupe que Nous saluons, parce qu'il est le plus varié et le plus significatif, c'est celui des prêtres salésiens ». Paul VI, après avoir expliqué leur présence à Rome « pour leur mise à jour d'une expérience pastorale qui se consacre non seulement aux jeunes mais aussi aux paroisses », a continué: « Nous sommes heureux que vous rencontriez (dans les paroisses) une masse de jeunes et de peuple, qui vous inspire à vous confirmer dans votre vocation; et à vous perfectionner dans cet art (la Pastorale paroissiale), que les Salésiens s'efforcent de trouver dans leur fondateur même, Don Bosco: le salut du peuple chrétien ».

Paul VI a conclu: « Nous vous bénissons; et Nous vous disons que Nous vous sommes très reconnaissants du ministère que vous exercez dans l'Eglise, et de l'exemple de dévouement, de patience, de constance, et aussi d'intelligence pédagogique, que vous donnez ».

### **3. La Commission Mondiale des Coopérateurs**

Probablement à partir du mois de juin prochain, les Coopérateurs Salésiens auront leur « Commission Mondiale » fixe, qui remplacera la Commission provisoire créée « ad experimentum » par le Recteur Majeur, en 1975. Cette nouvelle Commission comprend 29 membres (dont 20 laïcs et 9 Salésiens et Filles de Marie Auxiliatrice), et elle assumera les missions d'animation des Coopérateurs à l'échelon mondial.

*Comment on en est venu à la Commission Mondiale.* Le nouveau Règlement des Coopérateurs prévoyait, à l'article 34, 1, la constitution d'une Commission provisoire, ayant pour but de préparer le Congrès mondial de l'Association, et d'étudier l'opportunité de créer un organisme mondial des Coopérateurs. Après avoir réalisé le Congrès et après avoir recueilli l'avis favorable de ceux qui y ont participé, la Commission provisoire a suggéré au Recteur Majeur, avant de se dissoudre, l'opportunité de créer un organisme permanent à la tête de l'Association des Coopérateurs. Il a donné mandat à la Direction Générale des Coopérateurs d'étudier les modalités en vue de la formation du nouvel organisme.

Avec l'aide du groupe de travail de la Commission sortante, la

Direction Générale a fait une enquête à ce sujet parmi les Conseils nationaux et provinciaux des Coopérateurs et — là où il n'y a pas de Conseil — parmi les Délégués provinciaux. Les renseignements recueillis, étudiés à l'UPS, ont permis de mettre au point une proposition de Commission Mondiale. Cette proposition a obtenu, en effet, l'approbation du Recteur Majeur, et elle est actuellement en voie de réalisation.

*Les tâches de la Commission Mondiale.* Le nouvel organisme aura des tâches plus étendues que le précédent. L'animation, la propulsion et la diffusion de l'Association des Coopérateurs dans le monde rentrent dans ses attributions. Il lui appartient de s'occuper des Coopérateurs prêtres, des jeunes Coopérateurs, des Coopérateurs ouvriers, et de promouvoir le mouvement missionnaire à l'intérieur de l'Association. Son devoir sera de donner de l'impulsion à la réalisation des décisions prises au récent Congrès Mondial et à l'Assemblée Européenne des Jeunes Coopérateurs.

Il devra, à court terme, préparer et transmettre au 21e CG des motions et des propositions au nom de l'Association, et donner leur conseil à propos d'une requête éventuelle.

*Les membres de la Commission Mondiale.* Des 29 membres de la Commission, 5 en font partie de droit, 9 autres (dont 5 laïcs) seront nommés par le Recteur Majeur, et 15 (tous des laïcs) seront élus par la base. Le Secrétaire général de la Commission sera choisi parmi les membres laïcs.

Sont membres de droit: le Recteur Majeur, le Conseiller général pour la Pastorale des Adultes, le Délégué mondial des Coopérateurs, une Conseillère générale des FMA, la Déléguée FMA pour les Coopérateurs.

Les 15 membres à élire seront choisis selon des critères proportionnels élastiques, de façon à ce que toutes les régions soient convenablement représentées. Quatre membres seront élus dans la région de l'Italie et du Moyen-Orient, 3 en Espagne et Portugal, et 2 respectivement en Europe et en Afrique Centrale, dans la région de langue anglaise, dans la région Latino-américaine du Pacifique-Caraïbes, dans la région Latino-américaine de l'Atlantique.

*Les élections.* Les conditions requises pour l'élection ont été indiquées dans: — une formation spirituelle salésienne appropriée, —

une certaine disponibilité de temps, — une expérience de la vie associative des Coopérateurs.

Les élections se feront, en très grande partie, par correspondance, et on prévoit qu'elles seront terminées avant la première moitié du mois de mai.

#### **4. Le huitième Cours de Formation permanente**

Le 7e cours de Formation permanente s'est terminé, en février, au Salesianum de Rome, et le 8e cours a commencé, le 1er mars: il durera trois mois entiers. Ces deux cours ont été réservés aux « confrères du troisième âge » (au-delà de 55 ans). Au 8e cours prennent part 35 confrères, venant de 24 Provinces et de presque autant de pays différents.

Les 250 confrères et plus, qui ont suivi ces cours, pendant les six dernières années, ont, en général, exprimé des avis largement favorables à l'initiative. « Je m'en vais enrichi sur le plan humain, chrétien, religieux et salésien », a écrit un participant. Et un autre: « Le cours a été une chose merveilleuse, qu'il faut faire même avec de grands sacrifices, car il apporte de grands avantages. Qu'on le fasse connaître davantage ».

L'initiative a été promptement acceptée même par ceux qui, au début, ne la partageaient pas: « Bien que je sois venu *forcé* et avec des idées peu claires — a écrit l'un d'eux —, j'ai bien vite ressenti en moi un changement notable vis-à-vis de l'acceptation et de la participation entière, après avoir surmonté le premier obstacle. Je crois que j'en remporterai du profit non seulement sur le plan spirituel, mais aussi pour le travail que je devrai faire ». Beaucoup ont fait remarqué que l'initiative ne peut pas ne pas avoir, grâce à ses effets, des répercussions aussi sur leurs communautés d'appartenance: « Je ferai participer aussi les confrères de ma communauté à cet enrichissement ».

#### **5. La 107e Expédition et autres nouvelles missionnaires**

Un nombre discret de confrères s'est déjà offert *pour la 107e expédition missionnaire*. Leur nombre n'est naturellement pas suffisant

pour faire face aux besoins impérieux de personnel des missions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Les tout prochains mois pourront-ils voir une réponse plus généreuse à l'appel des Provinces missionnaires et des Eglise locales, qui sont pauvres en personnel?

En attendant, il est déjà possible d'informer que le « Cours de Préparation pour les nouveaux missionnaires » aura lieu à la Maison Généralice à partir du 3 septembre, et qu'il se terminera par la « cérémonie de l'adieu », au Valdocco, le 2-10-1977.

*Pour les missionnaires de passage en Italie.* Les missionnaires qui se trouveraient en Italie, durant le mois de septembre, peuvent fréquenter un cours expressément organisé pour ceux qui ont déjà l'expérience des missions et qui désirent une mise à jour. Le Dicastère missionnaire sera heureux de leur fournir les informations concernant ce cours.

*La demande de rapports sur le Centenaire.* Dans le dernier fascicule des ACS (n. 285, pages 59 et 66), ce Dicastère demandait aux Provinciaux d'envoyer « un rapport détaillé, et accompagné d'une documentation photographique, sur les différentes initiatives qui ont été réalisées durant l'année Centenaire des Missions salésiennes ». Au moment d'envoyer ce fascicule à l'impression, sont déjà parvenus les rapports de 23 Provinces.

Tout en remerciant les Pères Provinciaux qui ont promptement accueilli son appel, le Dicastère pour les Missions se permet de demander aux autres de ne pas renvoyer à plus tard l'envoi de ces rapports.

*Nouvelles de Timor.* Lors de ses visites en Extrême-Orient, le Conseiller pour les Missions aurait voulu faire une halte à Timor, mais il n'a pas pu en obtenir l'autorisation. Des 10 confrères de 4 pays différents qui se trouvent actuellement dans l'île, on sait qu'ils continuent très courageusement à s'occuper non seulement des trois maisons missionnaires salésiennes, mais aussi d'autres qui n'ont plus de pasteur. On a pu faire parvenir à ces braves confrères une aide économique, au nom du Recteur Majeur.

Ces confrères vivent dans des conditions très difficiles, mais ils sont sains et saufs, et ils se dépensent de façon exemplaire en faveur des plus pauvres. Leur comportement suscite de l'admiration en ceux qui les voient à l'oeuvre, et une grande estime de la part

des autorités. Il semble que, finalement, le service postal avec Timor ait repris maintenant à fonctionner régulièrement.

*Invitation à la prière.* On recommande à la prière des confrères, non seulement la mission de Timor, mais aussi les confrères du Vietnam, dont on réussit à savoir bien peu, car les lettres qui nous parviennent sont courtes et rares.

De même, la présence de nos confrères au Mozambique ne manque pas de difficultés et de préoccupations: nous les recommandons, eux aussi, aux prières de tous.

*Une aide appréciée.* Dans sa récente visite aux missions de l'Asie le Conseiller pour les Missions a pu personnellement constater combien est appréciée l'aide — donnée par des frères à des frères —, qui leur parvient par le canal du fonds de la « Solidarité fraternelle » (on peut voir ci-après les données du 22e rapport). Les sacrifices faits par les confrères, surtout durant le Carême, continueront à alimenter ce fonds qui se révèle providentiel en tant de situations.

## 6. Solidarité fraternelle (22e rapport)

### a) PROVINCE D'OU SONT VENUES LES OFFRANDES

#### AMERIQUE

Argentine, des cinq Provinces	Lires	1.593.000
Argentine, Bahía Blanca		450.000
Brésil, Belo Horizonte		3.319.322
Brésil, São Paulo		1.000.000
Mexique, Mexico		1.440.000
Etats-Unis, San Francisco (d'Edmonton pour l'Ethiopie)		450.000

#### AUSTRALIE

942.000

#### EUROPE

Autriche		521.800
Belgique-Nord		3.000.000
Italie, Maison Généralice		300.000

Italie, Méridionale	1.000.000
Italie, Novaroise	4.800.000
Italie, Novaroise (pour Zagreb)	700.000
Italie, Vénitienne St. Marc (d'Udine)	1.319.000
<hr/>	
<i>Total des offrandes parvenues entre le 11-11-1976 et le 1-2-1977</i>	20.835.122
<i>Fonds de caisse précédent.</i>	41.387
<hr/>	
<i>Somme disponible au 1-3-1977</i>	<u>20.876.509</u>

b) DISTRIBUTION DES SOMMES REÇUES

AFRIQUE

Congo Brazzaville: à la mission St. Charles, pour une petite construction	1.000.000
Ethiopie: pour des oeuvres sociales à Makallé	450.000

AMERIQUE

Argentine, Bahía Blanca: à Carmen de Patagones pour des activités pastorales	
Antilles, Jarabacoa: pour médicaments	500.000
Antilles, Jarabacoa: pour une petite salle de l'Oratoire	1.000.000
Brésil, Manaus: pour la colonie indigène Ste Isabelle	1.000.000
Brésil, Manaus: pour la colonie indigène de Jauareté	1.000.000
Amérique Centrale, Guatémala: pour activités sociales	1.000.000
Chili, Talca: matériel varié pour la pastorale	1.000.000
Colombie, Bogotà: pour promouvoir l'apostolat biblique	1.000.000
Equateur: pour initiatives culturelles en faveur des Shuar	1.000.000
Pérou, Yucay: pour diverses activités parmi les indigènes de la mission	1.000.000

ASIE

Philippines, Calamba: pour la construction d'une chapelle	1.000.000
Inde, Shillong: pour l'impression de textes professionnels	500.000
Inde, Shillong: pour la diffusion de la presse parmi les Khasis	1.000.000
Inde, Madras: pour divers projets à Brahamanakodur	1.500.000
Inde, Madras: pour des maisons aux pauvres de Jalarpet	1.000.000
Inde, Madras: pour un puits à Chingleput	500.000
Inde, Madras: pour activités pastorales à Poonamallee	1.000.000
Inde, Madras: pour maisons aux pauvres de Sagayatottam	1.000.000
Inde, Tura: pour la construction d'une chapelle à Rogjeng	1.500.000

EUROPE

Italie, aux FMA pour l'apostolat parmi les « bidonvilles » d'Ostie	200.000
Yougoslavie, Zagreb	700.000

<i>Totale des sommes distribuées entre le 11-11-1976 et le 1-3-1977</i>	20.850.000
<i>Reste en caisse</i>	26.509
<i>Totale en lires</i>	<u>20.876.509</u>

c) MOUVEMENT GENERAL DE LA SOLIDARITE FRATERNELLE

<i>Sommes parvenues au 1er mars 1977</i>	523.803.023
<i>Sommes distribuées à la même date</i>	523.776.514
<i>Reste en caisse</i>	<u>26.509</u>

## 7. Trois livres et un Film documentaire

On signale trois livres et un film documentaire, qui viennent de paraître, et qui peuvent être utiles à beaucoup de confrères.

*La Formazione Permanente interpella gli Istituti Religiosi*, aux soins de Pietro Brocardo, Editrice LDC, Torino 1976; 464 pages; 6.000 lire.

Pour les Communautés et les religieux qui tendent à leur rénovation dans les perspectives du Concile, la Formation permanente est devenue un sujet fondamental et comme un passage obligé. Le livre présente: dans une première partie, « les idées » pour une juste compréhension de la Formation permanente; ensuite, « les modèles » selon lesquels la Formation permanente est aujourd'hui réalisée dans 9 Congrégations différentes; et dans la troisième partie, il explique « les stratégies », c'est-à-dire les initiatives variées de Formation permanente, en les décrivant une par une.

Cet important volume, auquel ont collaboré 22 spécialistes salésiens et non salésiens, a déjà reçu les approbations les plus vives entre autres celle du Card. Gabriel Garrone, Préfet de la Sacrée Congrégation pour l'éducation catholique.

*Guido Bosio, « Martiri in Cina. Mons. Luigi Versiglia e don Calisto Caravario nei loro scritti e nelle testimonianze di coetanei.* LDC 1977; 500 pages; 5.500 lire.

C'est l'étude historique la plus récente et la mieux documentée sur le sujet: autour des deux héros (que l'Eglise a récemment déclaré martyrs) on y retrace en même temps l'histoire de la Congrégation et de l'Eglise missionnaire en Chine, dans les trente premières années de ce siècle.

*Forze vive, Atti del Congresso del Centenario Cooperatori Salesiani.* Roma 1977, 232 pages plus 16 hors-texte. 3.000 lire (à commander à l'Ufficio Centrale Cooperatori, à la Maison Généralice de Rome).

Le livre, qui rend également compte de l'Assemblée Européenne des Jeunes Coopérateurs (qui a eu lieu à la suite du Congrès Mondial) est indispensable pour connaître les orientations actuelles de cette branche importante de la Famille Salésienne; c'est, en même

temps, une mine d'idées, d'initiatives et de propositions pour les Salésiens qui travaillent dans ce secteur.

*Congresso Mondiale Cooperatori Salesiani, Documentario a colori*, 16 mm; durée: 25 minutes; éditions: en italien, espagnol et anglais. Il fixe en images les moments saillants du Congrès du Centenaire. Commande à faire à l'Ufficio Cooperatori, Maison Généralice de Rome.

## 8. Economies dans les télégrammes

A propos des télégrammes qui arrivent à la Maison Généralice, on a constaté que, dans plusieurs cas, il serait possible de limiter le nombre de mots et faire une économie importante:

— tout d'abord, dans la rédaction du nom du destinataire, qui peut être réduit à l'essentiel (par exemple: Recteur Majeur).

— et dans l'indication du lieu: la mention « Salesiani-Pisana-Roma » suffit (comme le suggère aussi l'Elenco Général).

— cette adresse est enregistrée à la Poste Centrale de Rome. En plus d'une économie d'argent, on évite des erreurs d'aiguillage et des retards dans la livraison des télégrammes.

## 5. ACTIVITES DU CONSEIL SUPERIEUR ET INITIATIVES D'INTERET GENERAL

---

Avec le mois d'avril se termine la longue période qui, depuis septembre dernier, a vu les Conseillers Régionaux rendre visite à leurs Provinces. Les autres Supérieurs, avec le Recteur Majeur, sont de préférence restés à la Maison Généralice pour une activité, qu'on a l'habitude d'appeler: ordinaire, mais qui, pratiquement, n'en est pas moins intense et absorbante.

Le *Recteur Majeur* a été élu parmi les 10 Supérieurs des Instituts Religieux qui prendront part au prochain Synode des Evêques (Rome, octobre 1977). La présence du Recteur Majeur au Synode est d'autant plus significative que le sujet qui y sera discuté a un grand intérêt salésien: « La catéchèse à notre époque, avec une référence particulière à la catéchèse des enfants et des jeunes ».

Le *Dicastère de la Formation salésienne* a reçu, ces mois-ci, la visite de la maladie et de la mort. Le décès du cher confrère, don Michel Solinas, et la maladie de don Pierre Brocardo ont donné l'occasion de voir mis à l'épreuve, et d'une façon expérimentale, certains aspects réalistes de la formation, qui sont décrits dans les articles 121 et 122 des nouvelles Constitutions.

Malgré les limites imposées par cette situation, le Conseiller pour la Formation a pu réaliser des activités d'animation dans différentes Provinces de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne.

Un long « iter » de consultations spécialisées en vue d'analyser, d'évaluer et de rechercher une critériologie et un programme, mieux à jour, des études dans les premières étapes de l'initiation salésienne, s'est achevé avec la réunion des Professeurs (européens, des sciences

de l'éducation qui s'est tenue à l'UPS du 2 au 5 janvier, et celle des Doyens des Scolasticats de théologie, affiliés à notre Faculté de théologie, qui a eu lieu, à Benediktbeuern, du 21 au 25 avril.

Le matériel valable rassemblé servira au Dicastère pour élaborer un travail « organique » et préparer des suggestions pratiques à présenter à la Commission préparatoire du prochain 21e CG.

*Don Juvénal Dho*, avec son Dicastère, est en train de rassembler des renseignements et de la documentation pour tracer une vue panoramique sur la situation de la Pastorale salésienne des jeunes.

*Don Jean Raineri*, Conseiller pour la Pastorale des Adultes, a en vue due prochain CG présidé le « Cours pour ceux qui oeuvrent dans la pastorale paroissiale » (Cfr. « Communications », p. 35).

Au mois de février, il a aussi fait une visite à la Province de Bilbao. Il est resté trois jours avec les participants au Cours de Formation Permanente d'Urnieta, et il a pu parler à un grand nombre de confrères de la Province, aux abbés, aux novices et aux postulants. Les thèmes et les problèmes de la Famille Salésienne ont été l'argument de ces nombreuses rencontres.

Nombreuses sont les initiatives que le Dicastère a à son programme pour les prochains mois. En ce qui concerne les *Coopérateurs Salésiens*, on prévoit la première réunion de leur Commission Mondiale (Cfr. « Communications », p. ).

Quant aux *Anciens Elèves*, le Dicastère collabore et oriente la préparation de trois Congrès continentaux importants: le Latino-Américain qui aura lieu à Panama en 1978, l'Européen, à Madrid, la même année, et l'Asiatique-Australien, prévu à Manille, en 1979.

Toujours à propos des Anciens Elèves, il y a au programme: la réunion du Comité Européen auprès de la Communauté Européenne, et du Comité de l'OMAAEEC à Paris, auquel participeront des représentants de la Présidence Confédérale.

Dans le domaine de la *Communication Sociale*, différentes initiatives sont à l'étude en vue de célébrer le « Centenaire du Bollettino Salésiano (août 1877-1977). Le « Centre de Communication Sociale » de la Maison Généralice, rattaché à divers centres nationaux et provinciaux salésiens, est en cours de réalisation et commencera bientôt à fonctionner.

Ensuite, en vue du 21e CG, le Dicastère est occupé à rassembler

de la documentation concernant les activités réalisées dans les différents secteurs: cette documentation servira au Recteur Majeur pour préparer son rapport sur l'état de la Congrégation, et pour informer les membres du 21e CG.

*Don Bernard Tobill* a accompli un long voyage qui l'a mis en contact avec les missions de 11 pays de l'Asie. Il a pu visiter, en particulier, des confrères qui se trouvent dans des missions fort isolées, comme Imphal dans le Nord-Est de l'Inde, Negomba et Kandy dans le Sri Lanka. Pour ses autres activités et celles du Dicastère, voir « Communications », p.

*Don Louis Fiora*, a fait, ces derniers mois, la visite canonique aux Provinces Sicilienne et Subalpine. Au mois de mars, il a présidé la « Commission des Délégués provinciaux pour les missions. Pour le mois d'avril, il a à son programme l'« Assemblée nationale des Ciné-clubs Salésiens »; pour le mois de mai, la « Conférence des Provinciaux d'Italie et du Moyen-Orient », et en juin, au Salesianum, une « Réunion destinée aux curés et aux directeur d'Oratoires et de Centres de jeunes ».

Par la visite canonique à la Province de Valencia *Don Antoine Mélida* a achevé le cycle des visites extraordinaires aux Provinces de sa région. A la fin du mois de mai, il présidera, à Madrid, la Conférence Ibérique qui se réunit pour la dernière fois avant le Chapitre. Il a encore à son programme, avant la fin de son mandat, une visite aux communautés du Portugal.

*Don Jean Ter Schure* a accompli la visite canonique à la Province de l'Afrique Centrale; puis il a eu diverses rencontres avec les confrères au Maroc, en Belgique et en Allemagne du Nord.

*Don Joseph Henriquez* a présidé des réunions de différents genres en Equateur, au Pérou, au Chili, en Bolivie et au Vénézuéla; il est en train de faire actuellement la visite extraordinaire à la Province de Bogotà (Colombie).

*Don Jean Vecchi* a fait la visite des Provinces Argentines, Bahía Blanca et La Plata.

*Don Georges William*, qui, pour rencontrer ses confrères, est en

train d'accomplir, depuis le mois d'août dernier son quatrième tour du monde; en décembre et janvier, il a fait la visite canonique à la Province de Chine. Puis, avec de courtes haltes à Bangkok et à Rangoon, il s'est rendu à Calcutta pour la visite à cette Province. Avant de rentrer à Rome, pour la fin d'avril, il a encore à son programme des visites à d'autres oeuvres de l'Inde, du Sri Lanka et de l'Afrique du Sud.

Avec le retour des Conseillers Régionaux avant la fin d'avril, le *plenum du Conseil Supérieur* se retrouve à la Maison Générale: il sera absorbé par deux ordres de problèmes. Tout d'abord, l'examen des rapports que les Régionaux présenteront sur leurs visites. Et ensuite le déroulement de toutes les exécutions requises par le 21<sup>e</sup> CG qui est imminent.

## 6. DOCUMENTS

---

### **Construire ensemble la Congrégation des nouvelles générations**

*Le 11-10-1976, le Recteur Majeur a parlé aux confrères non-étudiants (Communauté: Gesù Maestro) de l'UPS, réunis à la Maison Générale.*

*Les paroles de don Ricceri — qui, de par les Statuts, est le Grand Chancelier de l'Université salésienne — sont rapportées ici presque dans le détail: en certains points, elles abordent des aspects qui concernent davantage l'UPS, mais, dans leur totalité, elles sont d'un intérêt certain pour ceux qui ont des responsabilités vis-à-vis des confrères en formation.*

*On a mis des sous-titres pour faciliter la lecture.*

*Après une cordiale bienvenue, le Recteur Majeur a rappelé aux confrères de l'UPS la mission spéciale qui leur est confiée, à savoir: l'enseignement, qui — a-t-il dit — « est formation ». Une mission d'autant plus importante en ces temps-ci où « l'on accepte plus l'autorité de la culture, des idées, que celle qui est juridique ». Et il a continué comme suit.*

La Congrégation est certainement un organisme vivant, agissant pour la réalisation de sa mission dans le monde. Pour atteindre ce but — on le constate avec une évidence toujours plus grande — quelle influence ont les idées, disons le cerveau!

Grâce à vos forces et à vos membres, vous pouvez, vous à l'UPS, répondre au besoin d'idées éclairantes, fortifiantes et constructives, dont aujourd'hui plus que jamais on note la nécessité dans la Congrégation. Vous pouvez constituer par là un organisme vivant — pour ainsi dire — un cerveau sain et efficient, exempt de scléroses, d'hémorragies, d'anomalies diverses; à l'abri de vertiges; de toute façon un

cerveau irrigué par le sang oxygéné et vitalisant de tout cet organisme qui s'appelle la Congrégation.

Quand je pense aux nombreux Anciens Elèves du PAS que j'ai rencontrés dans les différents continents, et à vos élèves actuels dans les différentes facultés — et qui appartiennent à plus de 50 Provinces — je me rends compte des énormes possibilités constructives et unifiantes que l'UPS a entre les mains, et, en même temps, de la responsabilité correspondante que les divers membres de l'UPS, chacun selon son rôle, ont par rapport à l'entière Congrégation. Je vois clairement comment elle a la mission de centre illuminant, unificateur, vivifiant, de la culture ecclésiale de la Congrégation: en somme, un *centre supérieur de formation*, mais compris dans le sens le plus riche, le plus profond et le plus complet que l'on donne aujourd'hui à cette expression.

C'est cela que les Provinces demandent, exigent même. C'est le service que, tous ensemble, chacun selon ses responsabilités particulières, nous devons chercher à offrir aux Provinces. C'est la voie unique et sûre pour vaincre les obstacles et les difficultés, qui peuvent avoir une consistance objective dans le manque de personnel salésien, conséquence des crises de vocations et des nouveaux critères pour la première formation, mais qui proviennent aussi (disons-le honnêtement) d'expériences malheureuses, de certains fruits amers qui ont été récoltés dans les années passées et qui ont débouché dans des méfiances, des défiances, et — pourquoi pas? — dans des préjugés généralisés et durs à disparaître.

Combien sont utiles alors, mieux nécessaires, les contacts toujours plus concrets et ouverts, entre le Centre de la Congrégation et l'UPS; et par suite, entre l'UPS et les Provinces. Ces dernières ont besoin de connaître la réalité actuelle de l'UPS, et de la regarder comme un élément efficace de cette unité et de cette clarté d'idées qui sont si nécessaires dans la Congrégation. Aujourd'hui surtout, dans un monde — y compris le monde ecclésial — qui n'est pas indemne d'équivoques et de déviations, à cause aussi et au nom d'un pluralisme mal compris et arbitraire. C'est uniquement ainsi que nous pourrons répondre au mandat commun: *construire ensemble la Congrégation des nouvelles générations.*

## LE SERVICE DE L'UPS A LA CONGREGATION

A y bien regarder, nous avons tous, nous et vous, des intérêts non seulement communs, mais uniques: servir la Congrégation, pour qu'elle remplisse convenablement sa mission, en répondant à ses exigences d'aujourd'hui. Ce qui, loin de l'exclure, répond au service de l'Eglise aujourd'hui, comme cela a été clairement ratifié dans le document d'approbation des Statuts et dans celui qui a élevé l'Athénée à la dignité universitaire.

Votre service à la Congrégation s'exerce certainement, tout d'abord, dans votre établissement. Ce qui comporte pour vous des obligations et des efforts évidents, tant de la part de chacun des enseignants que de la part de l'UPS dans son ensemble et dans ses diverses composantes, facultés et instituts; et de la part de l'Oeuvre PAS, organe qui coordonne et soude tous les éléments qui, cependant dans leur autonomie académique légitime, se retrouvent dans l'unique matrice, commune et vitale salésienne. Il est clair qu'un tel service exige de la part de la Congrégation des devoirs, des efforts, des sacrifices spéciaux. Sacrifices qui ne sont pas seulement économiques, déjà bien lourds, mais aussi et davantage de personnes (chose, encore plus difficile, aujourd'hui surtout, pour des raisons connues).

Il est clair que nous, Centre de la Congrégation, nous nous efforçons de surmonter ce tas de difficultés avec une constance patiente, avec un courage confiant et avec un réalisme conscient. Je voudrais que vous vous en rendiez compte. Mais pour surmonter ces gros obstacles, votre oeuvre, votre collaboration, votre service sont indispensables. Un service qui devient d'une évidente utilité même en dehors de votre propre établissement, dans les Régions, dans les Provinces, en tant de secteurs qui ont faim de « secours culturel », spirituel, catéchétique-pédagogique, salésien, qualifié et constructif.

Un fait extrêmement positif, et un motif pour nous de grande confiance et de vive joie, c'est le chœur d'appréciation, d'estime, de reconnaissance qui nous est parvenu des différentes Régions et Provinces, après des cours et des prestations de différents genres, que des professeurs de l'UPS ont donnés dans les diverses parties du monde salésien.

Nous sommes convaincus que la qualité de ce service, enrichi par le témoignage de chacun des professeurs qui ont donné ces cours, est une

voie particulièrement efficace pour surmonter des résistances, des préjugés, des obstacles, des objections de la part des Provinces, pour conquérir de la crédibilité et de la confiance.

### *L'UPS, oeuvre de la Congrégation*

Mais revenons à ce qui me paraît être, en un sens global, plus qu'un simple service de l'UPS: sa mission. Des difficultés de tous genres s'interposent à son travail, à tout bout de champs. A mon avis, l'UPS pourra d'autant plus facilement les surmonter qu'il accomplira les tâches qui, dès ses débuts, lui ont été assignées par la Congrégation, tâches qui lui ont été reconnues et approuvées par l'Eglise. Si l'Eglise a fait de l'Athénée une Université, celle-ci demeure cependant toujours un organisme, avec toutes ses caractéristiques, de la Congrégation, qui sent qu'elle en a la responsabilité au sens plénier et sous chaque aspect.

C'est pour cela que, dans ses organes les plus élevés, la Congrégation a le souci que l'UPS soit totalement fidèle au mandat qui lui a été confié, et qu'elle atteigne les buts clairement assignés. Ce n'est pas par hasard qu'on lit dans les Statuts de l'UPS: « Le Recteur Majeur de la Société de Saint François de Sales est le Grand Chancelier de l'UPS » (art. 6, 2). Et parmi les tâches qui lui sont assignées, figurent avant tout: « 1) veiller, conformément aux directives du Saint-Siège, à tout ce qui concerne le gouvernement et les études de l'Université », et « 2) faire en sorte que les directives du Saint-Siège soient fidèlement observées ».

Ce sont là de graves responsabilités que, comme toujours, je sens devoir exercer en communion avec le Conseil Supérieur. Et spécialement à la veille du 21<sup>e</sup> Chapitre Général, qui — selon la décision du 20<sup>e</sup> Chapitre — voudra certainement vérifier, comme tout le reste de la vie de la Congrégation, la situation de l'UPS en ce laps de temps. Et cela à la lumière des orientations pratiques données, en son temps, par le Chapitre Spécial lui-même, et à la lumière du rapport présenté, en son temps, par la Commission chargée d'étudier l'ensemble des problèmes inhérents à la vie de l'UPS.

C'est pour cela qu'il me paraît utile d'amorcer cette réflexion qui puisse aider l'UPS, en la tirant des trois notes qui la caractérisent, sans aucune place pour des doutes ou de fausses interprétations.

## ELLE EST AVANT TOUT UNE UNIVERSITÉ

L'UPS est, avant tout, une Université, un Institut Supérieur d'études. Celui qui y est appelé, reçoit un mandat formel, aussi important que délicat.

Somme toute, pour employer un mot classique, cette obédience spéciale — car il s'agit de cela — qu'est-ce qu'elle entraîne dans le confrère qui la reçoit?

Tout d'abord *l'étude*, pour remplir convenablement et avec fruit la mission qui lui est confiée.

L'étude méthodique, constante, approfondie et continuellement mise à jour, selon les disciplines assignées, s'oriente vers la *recherche*, qui est l'élément qui caractérise tout enseignement universitaire. En effet, sans cette recherche l'activité d'un professeur universitaire n'est pas à la hauteur de sa qualification.

Mais l'étude doit aussi servir à *l'enseignement*, à un niveau sérieusement académique, adapté à la maturité des élèves, qui ont le droit de recevoir un tel enseignement. A ce propos, il faut toujours se rappeler que les résonances des formules enseignées font écho dans des milieux fort différents et dans des situations imprévisibles. Je ne descends pas dans les détails (on pourrait en citer beaucoup), je les laisse à votre réflexion.

Mais je ne peux pas ne pas vous inviter à examiner comment chacun de vous répond à l'obligation globale de l'étude constructive, obligation que je n'hésite pas à définir obligation de conscience, qu'il faut compléter et mettre en accord avec ce que disent vos Statuts, à l'art. 2. Ils parlent, en effet, d'une *projection apostolique* au niveau universitaire.

A cette projection, on peut rapporter, entre autres choses, la collaboration, dans la mesure qui convient, à travers les moyens de communication sociale, qu'on ne peut pas confondre avec n'importe quelle activité sans discernement, même pastorale, qui serait aux dépens de la responsabilité primaire indiquée plus haut, ou en lutte avec elle.

On pourrait encore moins approuver des initiatives prises de sa propre initiative, sans entente avec les Supérieurs responsables, et telles qu'elles résulteraient d'un préjudice évident à la mission primaire d'un enseignant universitaire.

Des attitudes ou des initiatives dans cette ligne, il est bon de le rappeler, non seulement seraient au détriment évident de la mission universitaire reçue, mais alimenteraient dans l'Université un climat individualiste, en renversant la hiérarchie des valeurs. Dans une telle hypothèse, la présence dans l'Université ne serait pour le confrère que comme un support à des activités personnelles, et non le service qui lui est demandé par elle.

### *Une communauté universitaire*

Le fait que c'est une Université entraîne certaines exigences d'organisation et pédagogiques qui, aujourd'hui, se font sentir plus aiguës. Je veux dire avant tout la *co-participation*, qui postule — dans les proportions voulues — la *coresponsabilité* de tous ceux qui, de façons et à des degrés très différents, travaillent dans et pour l'Université. (Je pense, en ce moment, aussi à nos chers et généreux Coadjuteurs, qui rendent un service si apprécié dans l'Université).

Il y a des documents dignes de foi et intéressants (par exemple: « L'Université catholique dans le monde moderne »), qui proposent sur ces points une orientation et un climat dont on ne peut pas ne pas tenir compte.

Une réflexion d'une importance particulière est ensuite suggérée par le « fait universitaire », dans la fonction duquel votre présence a un sens. Les Statuts de l'UPS parlent expressément de *communauté universitaire*.

Nous lisons dans le document mentionné ci-dessus (qui a reçu la vive appréciation de la Sacré Congrégation): « Si l'Université Catholique désire réaliser totalement ses caractéristiques et remplir sa mission académique... Il faut qu'on s'applique à promouvoir, en son sein, une véritable communauté universitaire... En effet, l'éducation ne se fait pas seulement grâce à l'activité académique, mais aussi à travers la vie de communauté.

« La valeur éducative de celle-ci provient de deux éléments: 1) la mesure selon laquelle chacun participe à la communauté et se montre ouvert aux autres; et 2) le respect qui se manifeste entre les personnes. C'est précisément dans cet esprit qu'il faut empreindre les rapports entre les membres de l'Université: professeurs, autorités, administrateurs, étudiants, personnel non académique.

« L'esprit communautaire sera promu avec les moyens aptes à la communication mis à la disposition de tous, et avec la possibilité pour chacun de participer, selon sa propre fonction, aux décisions qui touchent les communautés, et de contribuer à leur réalisation. L'influence humaine de l'Université dépendra, dans une grande mesure, de la vie communautaire qu'elle sera à même de favoriser ». (Ouvrage cité, p. 18-19).

Ce ne sont pas là les idées originales d'un enthousiaste facile de nouveauté, mais le résultat d'une étude d'une centaine de Déléguées des Universités catholiques du monde entier, et de date récente.

Actuellement, dans la ligne indiquée par ce document, vos Statuts ont-ils peut-être quelques lacunes? Quelle peut être leur mesure et au plan institutionnel, pour que le personnel non académique se sente responsabilisé, complétant le groupe universitaire, et avec un poids de délibération et de décision dans le domaine de leur propre compétence?

#### *La communauté académique*

Les Statuts sont clairs et précis pour ce qui regarde la communauté académique. Ils rappellent que l'UPS et ses Facultés sont une espèce de communauté. Par conséquent, « tous coopèrent, chacun pour sa part, au but de l'Université et de chacune des Facultés » (Art. 3, 1). Ils rappellent le devoir de coordination communautaire, à la recherche de formes supérieures de communauté: « Toutes les Facultés sont unies entre elles grâce à une coordination nécessaire, excepté cependant l'autonomie qui convient à chacune » (art. 3. 2).

Cette coordination conduit à la *Collaboration* entre les différentes Facultés à l'intérieur de l'UPS: « Dans l'organisation des études, on encouragera ces formes de *collaboration, permanentes, ou temporaires*, qui concernent les différentes disciplines ou Facultés, et qui semblent être très propres à favoriser, de façon organique, la recherche et la formation, en rendant aussi plus aisée la réalisation du but de l'UPS » (art. 3. 3).

Mais une question se présente ici. Peut-on vraiment dire que toutes et chacune des Facultés de l'UPS sont une véritable communauté? Ne peuvent-elles pas apparaître souvent comme un *agrégat d'instituts*, qui pratiquent une politique propre, en cherchant dans

la Faculté un fondement pour faire entendre sa propre voix aux responsables du personnel, ou des subventions économiques?

Et une chose qui n'est pas moins importante: peut-on dire que les diverses Facultés constituent une personne morale, une communauté véritable et authentique qui s'appelle UPS? Et cette vie communautaire suffit-elle pour assurer la complémentarité, pour éviter des doublets, pour s'aider dans l'élaboration des cadres effectifs des Facultés, opération d'une importance particulière qui est déjà à l'étude et que nous devons mener de l'avant ensemble? Etant donné le degré de communauté acquis, n'est-il pas temps de porter de l'avant le programme d'inter-disciplinariété, déjà accepté en principe?

Ce sont là des points d'interrogation qui nous intéressent tous, entre autres choses pour la saine économie et l'utilisation des personnes et des choses, pour éviter des gaspillages alors qu'on a un si grand besoin d'économie d'hommes (et non seulement d'hommes), pour ne pas avoir des organes qui semblent dépassés ou ne répondant plus aux exigences avancées, aujourd'hui, par la Congrégation et par la réalité universitaire elle-même.

A propos de collaboration entre les communautés, il y a encore quelques questions. Avant tout au sujet *des rapports avec les autres communautés salésiennes*. Comment sont les rapports de l'UPS avec les Instituts affiliés? Quels sont les rapports de l'Ups avec les communautés des maisons provinciales de la Congrégation? Est-on passé, peut-être, d'un état de tension à un état d'indifférence? Comment peut-on arriver à une collaboration fraternelle plus intense, avec des avantages réciproques??

Sur le même sujet on peut proposer d'autres questions à propos *des rapports de la collaboration avec des Centres non salésiens*. L'invitation des professeurs externes est réglée par les Statuts; peut-on dire la même chose de nos professeurs invités par d'autres Universités? Est-elle contrôlée par les autorités compétentes? Peut-on la laisser à l'initiative de chaque professeur? Est-ce qu'il y a une réglementation à ce propos?

#### C'EST UNE UNIVERSITE PONTIFICALE

Votre Université s'honore du titre d'« Université Pontificale ». De ce titre découlent plusieurs conséquences qui ne sont pas à sous-

estimer et qui intéressent tous les membres de l'Université. Tout d'abord il y a des conséquences pour ceux qui ont la responsabilité de l'enseignement. Cet enseignement se concrétise non seulement sur la chaire de la salle de classe, mais aussi sur d'autres « chaires » d'où on atteint un auditoire bien plus nombreux et plus varié (je pense aux revues, aux journaux, aux livres, aux congrès de tout genre, etc.). Il est bon que chaque professeur de cette Université Pontificale se pose un certain nombre de questions.

Vous êtes un professeur d'une Université Pontificale. Vérifiez, tout d'abord, quelle est l'incidence de la Révélation sur votre travail universitaire. Dans vos recherches et votre enseignement acceptez-vous, sincèrement, les enseignements du Magistère authentique, et tout en particulier les directives du Pape ?

A ces questions on peut aussi ajouter les suivantes. Quel est le service ecclésial de votre dévouement professionnel? Dans le domaine spécifique de vos compétences cherchez-vous à donner des bases rigoureusement scientifiques aux importantes prises de position de l'Eglise? Toujours dans le secteur qui est le vôtre n'avez-vous rien à apporter, au niveau universitaire, en faveur de la doctrine du Christ? Par exemple: sur le divorce, sur l'avortement, sur l'euthanasie, sur le célibat, sur la justice, sur le développement, sur la politique, sur la pornographie, sur la violence, sur la lutte des classes.

Connaissez-vous à fond l'enseignement du Concile au sujet de l'école catholique? Vous savez, certainement, qu'aujourd'hui elle passe par une crise profonde. Ne vous semble-t-il pas que c'est précisément aux Universités Catholiques, à chercher les arguments rigoureusement fondés, en puisant non seulement aux données de la Révélation, mais aussi aux exigences actuelles et à celles de signes des temps?

#### C'EST UNE UNIVERSITÉ SALÉSIENNE

Notre Université se définit, enfin, salésienne, car elle est une émanation de la Congrégation salésienne qui — répétons-le — en est donc responsable; car dans l'accomplissement de ses buts de Centre Supérieur d'Etudes, elle porte des anxiétés, des finalités spécifiques, un esprit, un style, qui sont propres au charisme de Don Bosco, comme l'affirme et le reconnaît bien Paul VI dans le document qui

élève au rang d'Université notre plus grand Centre d'Etudes ecclésiastiques.

En soulignant expressément, dans ce document, la dimension salésienne de ce Centre, le Pape démontre qu'il ne s'agit pas d'une qualification vide de sens. Au contraire, elle concerne soit la thématique: « former la jeunesse dans la vie chrétienne »; soit la méthodologie: en totale syntonisation avec l'esprit du Fondateur et Père, Don Bosco, « selon cet esprit particulier du Saint Fondateur — je cite textuellement — qu'on appelle communément « système préventif », et qui, non sans une disposition particulière de Dieu, tire sa nature et sa forme de l'Évangile ».

En parfaite harmonie avec la pensée du Pape, les Statuts de l'UPS parlent, à l'art. 2, de la coloration caractéristique propre à la mission salésienne — après avoir signalé « la projection apostolique à l'échelon universitaire » comme une troisième finalité étroitement liée aux précédentes.

Nous lisons, en effet, à l'art. 2.2 des Statuts: « Cette fin est déterminée par le caractère et la mission, qui sont propres à la Société de Saint François de Sales. Par conséquent, au souci de promouvoir le progrès scientifique l'UPS joindra la *sollicitudo pastorale* surtout à l'égard des *problèmes des jeunes* et de leur éducation, en tenant compte de l'esprit et de l'enseignement de Saint Jean Bosco ».

Il est donc naturel que la quasi-totalité de l'enseignement et de la formation des élèves soit confiée aux Salésiens de Don Bosco.

### *La salésianité est un signe visible*

Cette réalité invite à faire, parmi tant d'autres, quelques réflexions qui me paraissent de fondamentale pertinence.

Avant tout, vous qui êtes préposés aux travaux de l'UPS, vous êtes des salésiens, des membres de la Congrégation, des hommes par conséquent qui se sont consacrés consciemment à Dieu avec les trois vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, selon les Constitutions de la Congrégation de Don Bosco. Vous savez bien quelles conséquences comporte cette consécration, d'autant plus formelle et grave qu'est plus grand le prestige que, même dans la Congrégation, vous confère le mandat important que vous a confié la confiance des Su-

périeurs. Vous êtes des salésiens: et cet « être »-là vous accompagne partout, dans chacune de vos activités.

Je vous dirai à coeur ouvert: je suis heureux et fier très souvent lorsque, parcourant le monde, je m'entends faire les éloges de beaucoup d'entre vous par des personnes dans des endroits et des postes les plus divers et les plus qualifiés: éloges, non seulement pour la valeur de votre culture dans les secteurs particuliers de votre compétence, mais aussi pour votre *cohérence de vie et de comportements comme religieux salésiens*. J'entends souvent me dire: « C'est non seulement un excellent professeur, mais il montre en tout qu'il est, *verbo et opere*, un digne fils de Don Bosco ». « Il nous a édifiés plus par ce qu'il est que par la richesse et la solidité de sa culture », et d'autres phrases semblables.

Si je me réjouis cordialement dans ces cas-là, heureusement fréquents, je vous avoue que je souffre indiciblement quand il m'arrive d'entendre des jugements et des appréciations différentes sur des attitudes, des idées et des comportements qui sont en opposition évidente avec le nom et la qualification de Salésien.

Je voudrais, mes bien chers, que chacun de vous, profondément pénétré de la responsabilité extraordinaire qui repose sur votre personne de Salésiens et qui a des répercussions qui se multiplient et se répandent comme des ondes hertziennes de par le monde, ait le souci, à chaque instant et dans chaque circonstance, d'être *avec sa vie et sa conduite*, dans son activité, ce qu'il affirme d'être: un salésien.

En somme, pour des motifs évidents plusieurs fois déjà mentionnés, le Salésien doit vivre à l'UPS sa consécration salésienne pour animer tout son travail de cette *religiosité salésienne* qui devient un signe visible pour les hommes. Une religiosité salésienne qui ne peut pas s'isoler et se limiter dans le domaine individuel, dans l'intimité de sa conscience, parce que, comme nous l'avons dit, elle est l'institution elle-même, toute l'institution, c'est-à-dire mûe par la consécration religieuse avec la coloration salésienne.

En un mot, il s'agit d'éléments constitutionnels et constitutifs des finalités de l'UPS dans le cadre et dans l'esprit de notre mission, comme l'a déclaré et expliqué le 20<sup>e</sup> Chapitre Général dans les orientations pratiques.

Notre Université se distingue et se caractérise donc des autres, elles aussi très respectables, par ces éléments « salésiens »; s'ils venaient

à faire défaut, elle n'atteindrait pas les finalités voulues non seulement par la Congrégation, mais aussi par l'Eglise elle-même.

*La communauté a une âme: la prière*

Pour ne pas trop prolonger le discours, je m'en tiens encore à deux réflexions sur cet argument.

La profession et la consécration salésienne exigent de ses membres une *vie communautaire*; bien mieux, on dit aujourd'hui, et avec un sens plus profond: une vie de communion.

Le Chapitre Général et les nouvelles Constitutions parlent clairement de cette vie communautaire *fraternelle, priante, apostolique*. On peut affirmer que la valeur communautaire est une partie essentielle des valeurs de la salésianité. Du reste, nous avons entendu que, même comme Université et Catholique, on ressent le besoin de faire de celle-ci une communauté dans le sens riche et fécond du mot.

Don Bosco a voulu que nous soyons des *hommes communautaires* et notre mission est communautaire, l'antithèse naturelle de l'individualisme atomique et désorganisant.

Mais cette vie de communion a une âme qui est la sienne: sans elle on pourra avoir des personnes plus ou moins nombreuses qui mangent à la même table, vivent dans les mêmes milieux, passent ensemble quelques heures dans la joie, ont du travail et du logement dans un même complexe, mais il n'y aura pas la communauté vivante et agissante avec fécondité, *fraternelle dont parlent les Constitutions*, et que notre consécration exige.

Vous vivez ensemble, en effet, *pour un motif de foi, pour des fins surnaturelles*: c'est pourquoi l'élément animateur et réellement et substantiellement agglutinant, c'est la prière communautaire, ou, si on aime mieux, la communion dans la prière.

Si cela vaut pour chaque salésien, cela me paraît encore plus nécessaire pour vous, pour votre situation particulière, pour votre mission d'engagement. Par conséquent, se trouver unis, présents dans la prière commune; être tous des constructeurs de cette communauté priante dont tirent leur force et leur sens la communauté *fraternelle* et la communauté *apostolique*, c'est une obligation pour vous!

Je le sais bien, il y a des situations qui créent des difficultés. Mais, à part les occasions vraiment exceptionnelles, précisément en

raison de votre ministère si spécial, de la nature de votre travail et de votre service, vous avez besoin d'être réconfortés par le contact avec Dieu, par la prière avec les frères. Et vous avez le devoir d'être un réconfort pour vos frères par la participation à la prière communautaire, de ne pas les frustrer de ce besoin et de ce droit de chacun des membres de la communauté. C'est un droit qui se transforme simultanément pour chacun en un devoir de charité et de solidarité vis-à-vis des frères.

### *L'absentéisme de la prière.*

L'absentéisme de la prière des frères est, dans son genre beaucoup plus nuisible et préjudiciable que l'absentéisme du travail dont on parle tant aujourd'hui.

Il est évident que la prière communautaire a besoin de travail, d'effort, de méthode pour ne pas se réduire à une « prière en commun ». Et, à cet égard, vous avez beaucoup de possibilités. Il est également vrai qu'elle ne peut remplacer la prière personnelle, qui en est la base et le préambule naturel.

De toute façon, la parole de Paul VI dans « *Evangelii Testificatio* » reste dans toute sa vérité et sa gravité: une parole qui vaut pour tous, pour nous de la Maison Générale, pour les quelques confrères qui vivent des heures anxieuses à Timor et au Mozambique, pour les confrères qui travaillent dans une oeuvre sociale complexe de la périphérie, pour vous qui remplissez une mission qui, plus que toutes les autres, est menacée de tant de côtés et pour les motifs les plus variés, du danger meurtrier de l'horizontalisme, comme le révèle une triste expérience.

Paul VI dit donc: « N'oubliez pas le témoignage de l'histoire: la fidélité à la prière ou son abandon, sont le paradigme de la vitalité ou de la décadence de la vie religieuse » (E.T. n. 35). Et on peut commenter: de la vie de tout religieux.

J'ai fini. De ma part et de celle du Conseil je désire vous dire que nous avons un très grand espoir que, à travers votre oeuvre, l'UPS rendra un service précieux, irremplaçable à la Congrégation aujourd'hui.

D'autre part, je connais, de longue expérience, la Congrégation et la façon d'agrir des chapitres au moment décisif. Je puis vous assu-

rer que le Chapitre Général vous accordera la confiance, et d'autant plus large et cordiale, que vous l'aurez davantage méritée, en démontrant — à travers ce que vous avez réalisé et les projets en élaboration pour l'avenir — que vous ressentez pleinement la responsabilité de la splendide et délicate mission qui vous est confiée par la Congrégation: être d'authentiques et de dignes « *universitaires* » avec cohérence et concrètement *pontificaux*, et sincèrement et effectivement *salésiens*.

Don LOUIS RICCERI

## 8. MAGISTER PONTIFICAL

---

### Religieux, qui êtes-vous pour l'Eglise?

*Recevant, le 6-11-1976, les représentants des Supérieurs Religieux, Paul VI leur a posé cette question précise, dans son discours, et il a formulé une triple réponse (qui mérite de faire l'objet d'une réflexion): vous êtes des disciples du Christ, des témoins de l'Evangile, des artisans de la charité (« Osservatore Romano » du 7-11-1976).*

#### *Disciples du Christ*

Si nous nous demandons: « Qui êtes-vous pour l'Eglise? », la réponse se fait immédiate, évidente. Vous êtes des *disciples du Christ* et, à chacun de vous, s'applique « ad litteram », en signe de reconnaissance et d'identité, la parole du Christ: « Vous qui m'avez suivi ». C'est elle, la parole qui rend authentique la compagnie que vous avez librement choisie; elle vous invite à la fidélité et à la cohérence, et vous incite à « marcher droit sur les pas du Christ », sans relâchement ni déviation.

Et il n'est pas difficile de déceler les déterminations qui découlent de votre choix. Si Jésus est un Maître, ou mieux encore le Maître, en le suivant vous êtes ses disciples; si Jésus est un modèle de vie, ou mieux encore, s'il est la Vie, comme disciples vous devez être ses imitateurs; si Jésus est le Seigneur, comme disciples vous êtes également ses serviteurs. Il s'agit, toutefois — et vous le savez bien — d'un service qui va au-delà des différences ou des étiquettes en usage parmi les hommes et vous ouvre à la fraternité de l'amitié et à la chaleur de la charité: « Vous êtes mes amis... ». Vous êtes donc les amoureux de Jésus et, après avoir abandonné toutes choses de ce monde, vous avez la possibilité et le devoir de vous plonger dans la contemplation et dans la prière, en union avec lui.

### *Témoins de l'Évangile*

Mais cela ne suffit pas: si nous nous reposons la question: « Qui êtes-vous pour l'Église? », nous trouvons une seconde réponse. Pour l'Église, vous êtes des *témoins de l'Évangile*. Si ce qualificatif vaut pour tout chrétien fidèle, il équivaut, pour vous, à un titre tout particulier. Le fait primordial d'être de la suite du Christ ne s'exprime pas seulement « ad intra » et ne peut se restreindre au rapport sublime et personnel avec le Christ, mais il doit nécessairement se manifester « ad extra » et se concrétiser dans une ample action en faveur de ce qu'Il nous a dit, de ce qu'Il a fait pour nous. C'est pour cette raison, lorsque nous avons adressé aux Religieux une toute spéciale exhortation au sujet du renouvellement de la vie consacrée conformément aux directives du Concile Vatican II, que nous avons jugé opportun de mettre, dès les premiers mots, l'accent sur ce concept: « *Evangelii Testificatio* ». C'est, en effet, un tel témoignage qui fait de vous des apôtres et des missionnaires de l'Évangile au milieu du monde qui regarde et juge, même lorsqu'il semble indifférent et lointain.

Comment pourrait-on, du reste, nier qu'un tel témoignage provient aujourd'hui, en grande partie, de la vie des personnes consacrées dont on attend moins des paroles que des oeuvres et des faits de style purement évangéliques? Et celui qui a fait profession de vie de certains idéaux éthico-religieux ne saurait vraiment pas l'éluder, ce témoignage, sans tomber dans une contradiction qui équivaudrait à un « faux témoignage » qui, dans les cas les plus graves, serait source de désorientation et de scandale pour autrui.

En pratique, comment se rend-il se témoignage apostolique et missionnaire? Essentiellement, il s'exprime par les exemples que vous offrez au niveau individuel et communautaire; et nous pensons, à ce propos, avec admiration et gratitude, aux Saints religieux qui, par la pratique de l'ascèse, par l'acceptation de la pauvreté, par la rigueur de la pénitence sont devenus des points de repère fixes, tellement lumineux qu'ils s'identifient presque avec les vertus pratiquées. Et sur un plan de contact plus direct avec les âmes nous rappellerons la prédication et la direction spirituelle. Comme ils sont nombreux les religieux qui furent et ceux qui sont des messagers inspirés de la Parole de Dieu, maîtres de spiritualité pleins de sagesse, conseillers vénéérés et écoutés!

*Artisans de la charité*

Et ainsi, de l'engagement personnel à la suite du Christ et du témoignage qui lui est rendu « coram hominibus », jaillit, plus convaincante et plus élevée, cette vertu qu'il a lui-même proposée comme « *mandatum novum* », c'est-à-dire comme commandement spécifique des siens: la charité. C'est vous les « *artisans de la charité* » et dans la mesure où vous vous y consacrez avec une énergie accrue et où vous l'exercez, comme le Christ l'a exercée, vous faites de vous mêmes des exemples vivants de son Evangile, des copies exactes d'un style de vie élevé, d'un style de vie qui élève.

Voilà, très chers Fils et Filles, nous avons esquisé les traits caractéristiques de la figure de ceux qui, avec leur acceptation formelle des conseils évangéliques, se sont engagés, non pas par simple présomption mais par obéissance à la voix du Seigneur, sur la voie étroite de la perfection chrétienne.

Nous avons confiance que nos paroles seront accueillies et méditées par tous les membres des Ordes et des Instituts religieux dans la variété multiforme de leurs respectives expressions et qu'elles seront un motif de s'engager toujours plus étroitement dans la compagnie édifiante et généreuse de Notre Seigneur.

## 9. NÉCROLOGE

---

### *P. André Anelli*

\* à Misano di Gera d'Adda, Bergame, Italie, le 20-7-1911, † à Chumphon, Thaïlande, le 10-1-1977, à 65 ans, après 40 ans de profession religieuse et 32 de sacerdoce.

Après avoir fait postolat à Ivrea, il partit pour les missions de Thaïlande où il accomplit son curriculum de formation; puis il exerça son apostolat pour le soin des âmes dans les paroisses. Il a travaillé avec un tel dévouement qu'il s'est attiré l'estime et l'affection de tout le monde, à cause de sa bonté, de sa simplicité et de sa générosité dans le service de Dieu et de ses frères. On lit sur la couverture de son « cahier de notes »: « Marie, faites que je sois un saint: je ne désire rien d'autre ».

### *P. Jean-Baptiste Antoine*

\* à Bonnerue, Belgique, le 15-1-1908, † à Celles-lez-Tournai, Belgique, le 18-10-1976, à 68 ans, après 48 de profession religieuse et 39 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 15 ans.

Marqué par l'austérité de la terre qui l'a vu naître et par la sévérité du milieu où il a reçu sa première éducation, cet homme de Dieu et missionnaire jusqu'au plus intime du cœur, a offert toute sa vie pour l'évangélisation en Afrique. Il s'est occupé des jeunes comme professeur, mais il s'est consacré plus encore à la formation des futurs prêtres, au petit séminaire de Sakania. Atteint par la maladie, il a consacré ses dernières années de vie missionnaire à la catéchèse des enfants abandonnés dans les petits villages de la brousse, tâche qu'il considérait comme vraiment digne d'un prêtre salésien. Par sa vie d'abnégation, il a fait honneur à la Congrégation salésienne, aux jeunes Eglises d'Afrique et à l'Eglise universelle.

### *P. Filadelfo Arce*

\* à Ubierna, Burgos, Espagne, le 24-5-1910, † à Madrid, Espagne le 22-11-1976, à 66 ans, après 47 ans de profession religieuse et 37 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 15 ans.

Il a été un salésien d'avant-garde: à la fois, un lutteur et un optimiste. Animateur-né des activités des jeunes dans les Compagnies et les Cercles,

professeur et catéchiste dans la maison provinciale de Madrid, pendant de nombreuses années. Il possédait un talent particulier dans le secteur du théâtre. Comme directeur, il a su assumer avec succès la responsabilité de la délicate mise en marche de maison en cours de formation. Il attirait les sympathies de tous par son caractère jovial et ses manières accueillantes. Il savait cacher, sous le voile de ses plaisanteries, une capacité de donation sans réserve à tous ceux qui avaient besoin de lui. Directeur de conscience expérimenté, il a aussi été un curé actif pendant les dernières années. Un cathéchiste de sa paroisse a ainsi tracé sa figure: « C'était un véritable ami, vivace comme un enfant, aventurier comme un jeune, travailleur comme un adulte, prêtre comme un homme d'aujourd'hui ».

*P. Maurice Billiet.*

\* à Nieuwpoort, West-Vlaanderen, Belgique, le 14-1-1912, † à Halle, Brabant, Belgique, le 23-10-1976, à 64 ans, après 45 ans de profession religieuse et 36 de sacerdoce.

Il a consacré la majeure partie de sa vie salésienne à l'activité paroissiale. Comme vicaire, et ensuite comme curé, il s'est montré un pasteur tel que Jésus le demande dans l'Évangile: ayant le souci de chacun des siens et prêt à donner sa vie. Dans la simplicité de son cœur d'excellent salésien.

*P. Harold Bleach.*

\* à Londres, Grande-Bretagne, le 17-3-1902, † à Bedford, Grande-Bretagne, le 8-2-1977, à 74 ans, après 55 ans de profession religieuse et 48 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 3 ans.

Baptisé dans la première église salésienne d'Angleterre, et par le premier Provincial salésien, le P. Charles Macey, il est devenu fils de Don Bosco et a travaillé en Afrique du Sud, à Malte et en Angleterre. Il a travaillé, pendant plus de vingt ans, parmi les Coopérateurs salésiens: il a rempli en même temps la fonction d'aumônier de la Royal Air Force. Il nourrissait un grand amour pour Don Bosco et la Congrégation. La mort est venue le prendre après une intervention chirurgicale.

*P. Mario Brusca.*

\* à Alvito, Frosinone, Italie, le 18-11-1907, † à Macerata, Italie, le 6-1-1977, à 69 ans, après 49 ans de profession religieuse et 41 de sacerdoce.

Entré dans une maison salésienne, à l'âge de 10 ans, il n'a plus depuis lors quitté Don Bosco. Un intérêt passionné et une profonde connaissance

de la musique (à laquelle il a consacré une grande partie de son existence et de son travail), et un attachement enraciné et fort intense aux traditions salésiennes véritable, ont été ses belles qualités. Au cours des dernières années, le Seigneur l'a éprouvé par des souffrances spirituelles multiples et prolongées; presque sans qu'il s'en rendît compte, elles l'ont assimilé au Christ souffrant, en lui donnant l'impression de ne pas être compris par les siens et de demeurer seul dans sa souffrance.

*P. Jean Busato*

\* à Arsiero, Vicenza, Italie, le 27-7-1912, † à Verone, Italie, le 29-9-1976, à 64 ans, après 43 ans de profession religieuse et 34 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 7 ans.

Dans toutes les étapes de sa vie, la recherche et l'abandon à la volonté de Dieu ont été sa caractéristique; il a été professeur de Droit, directeur en différentes maisons, animateur des Compagnies, dei Coopérateurs, des Anciens Elèves, recteur de la Basilique de Marie Auxiliatrice à Turin. Les jeunes étaient le but de son existence, sa joie et sa souffrance; il était toujours prêt à les rencontrer et à dialoguer avec eux. Il s'est intéressé aux vocations laïques et aux apostolats sociaux. Il a eu la passion du livre: pour lui, un livre était le cadeau le plus apprécié. Toujours en lutte entre l'anxiété d'agir et une profonde exigence de contemplation, il a affiné, dans ce contraste intérieur, la capacité de saisir les instances de la mentalité des jeunes et d'envisager des solutions chrétiennes à leurs problèmes.

*P. Joseph Dufour.*

\* à Liège, Belgique, le 12-10-1891, † à St. Vaast, Belgique, le 9-12-1976, à 85 ans, après 66 de profession religieuse et 57 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 3 ans.

Il a dépensé sa longue vie dans diverses charges: professorat, direction d'oeuvres, pastorale paroissiale, organisation de la propagande et soin des Coopérateurs et des bienfaiteurs. En bon salésien, il a toujours aimé les jeunes. La dernière étape de sa vie a peut-être été, aux yeux de Dieu, la plus féconde en fruits, à cause de la souffrance de l'inactivité à laquelle il s'est vu condamné, et de la délicatesse employée pour faciliter la tâche de qui avait soin de lui. Il était avide de nouvelles des confrères de la Province et de la Congrégation. Réconforté par la prière communautaire, il a accepté totalement et sereinement la volonté de Dieu qui l'appelait.

*P. Jean Dzik*

\* à Zdzarzec, Cracovie, Pologne, le 6-12-1888, † à Callao, Pérou, le 10-12-1976, à 88 ans, après 65 ans de profession religieuse et 56 de sacerdoce.

Après un voyage quelque peu aventureux, il arrive, de son pays, au postulat d'Ivrea décidé à réaliser sa vocation. Le Pérou sera ensuite le champ de son fécond apostolat. Après les premières années de sacerdoce consacrées à l'enseignement, il s'est donné, pour le reste de sa vie, aux âmes dans l'activité sacerdotale en différentes paroisses. Il a largement distribué la grâce de Dieu avec le style salésien. L'amour profond pour la Congrégation et une vie intense de prière sont les caractéristiques d'une longue vie déployée pour le bien des âmes.

*P. Pierre Ferrero*

\* à Canzano, Alessandria, Italie, le 8-6-1910, † à Turin, Italie, le 25-11-1976, à 66 ans, après 50 ans de profession religieuse et 40 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 9 ans, et Maître des Novices pendant 6 ans.

Né dans une famille profondément chrétienne où ont mûri trois vocations religieuses (deux salésiens et une FMA), il s'est engagé à « travailler avec Don Bosco », avec une grande générosité, dans les différents champs d'apostolat auxquels il était destiné par l'obéissance, et avec une attention particulière pour les vocations. Il a été directeur de patronage, professeur, conseiller scolaire, directeur du postulat, maître des novices, chargé des vocations tardives, aumônier des Filles de Marie Auxiliatrice, confesseur des jeunes. D'apparence bourru et de caractère fort, il savait se vaincre jusqu'à atteindre des traits de finesse et de bonté exquise. Ennemi de tout sentimentalisme, il visait à l'essentiel dans sa vie personnelle et dans l'éducation des jeunes. Il était fait de vertus antiques, comme la précision, la ponctualité, le devoir à tout prix, l'obéissance à la Règle.

*P. Ottone Fonseca*

\* à Catalão, Goiás, Brésil, le 9-1-1920, † à Goiânia, Goiás, Brésil, le 28-12-1976, à 56 ans, après 35 ans de profession religieuse et 25 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 3 ans.

Il se distinguait par sa piété, son affabilité et son amour de la jeunesse. Son programme de vie était: « se faire tout à tous »; aussi travaillait-il infatigablement dans le ministère sacerdotal, surtout dans l'assistance des malades et l'aide aux confrères. Il cherchait à se tenir à la page dans l'enseignement de l'Eglise par la lecture attentive des documents pontificaux. Pour se rendre toujours plus utile à la Congrégation, il étudiait avec assi-

duité: quelques jours avant sa mort, il avait été diplômé en anglais à l'université de Goiás. La communauté, les Anciens Elèves, les élèves et de nombreux amis se préparaient à célébrer son jubilé sacerdotal, lorsque, à l'improviste, il est parti pour l'éternité, frappé par un infarctus cardiaque.

*P. Florent Giacomelli*

\* à Mathi, Turin, Italie, le 16-10-1908, † à Cordoba, Argentine, le 2-12-1976, à 68 ans, après 48 ans de profession religieuse et 40 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 3 ans.

Il a passé une grande partie de sa vie salésienne dans le Collège Don Bosco de la ville de San Juan, où il a exercé les activités de professeur et de catéchiste, avec responsabilité et engagement. Mais la principale chaire de son apostolat a été le confessionnal, où il a mis au service de ses frères le don de conseil qu'il avait reçu du Seigneur avec abondance. De caractère joyeux et sans complexes ni fléchissements, il était par sa seule présence une vraie valeur dans la vie communautaire. Durant les quatre dernières années, il a donné un exemple d'acceptation sereine et courageuse de la souffrance.

*P. Gesù González Hernández.*

\* à Aldeadávila de la Ribera, Salamanque, Espagne, le 8-10-1916, † à San Juan de Manapire, Amzaonas, Vénézuéla, 1-1-1977, à 60 ans, après 44 ans de profession religieuse et 34 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 3 ans.

Figure caractéristique du conquérant espagnol de jadis: plutôt rude, énergique, décidé. Sa trempe de pionnier l'amena à fonder des missions et à les gouverner d'une main ferme, avec un dévouement total et une distinction pleine de dignité. Il a enrichi ces qualités que lui avait fournies la nature, au moyen des qualités spirituelles du religieux et du prêtre pieux, apostolique, fidèle à la Congrégation et aux supérieurs. Dans sa force d'âme, il acceptait toujours le dernier mot de ceux-ci, dans les cas de doute.

*P. Edouard Gutiérrez.*

\* à Plasencia, Caceres, Espagne, le 31-12-1886, † à Shillong, Inde, le 8-10-1976, à 89 ans, après 70 de profession religieuse et 63 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 18 ans et maître des novices pendant 4 ans.

Après son ordination sacerdotale, en 1913, il travailla dans différentes Maisons d'Espagne jusqu'en 1926, quand son rêve missionnaire devint une réalité. C'était une personnalité exceptionnelle, un grand fils de Don Bosco,

le patriarche de l'Inde salésienne, l'orgueil et la joie de la Province de Gauhati. Sa vie était modelée sur la simplicité évangélique: il évitait tout exhibitionnisme de piété, toute recherche de popularité ou de succès. N'importe qui pouvait venir à lui, à n'importe quel moment, et tous l'abordaient pour le consulter sur des problèmes de morale, d'Écriture Sainte, de liturgie, de vie spirituelle, parce qu'il était comme une encyclopédie de sagesse et d'espérance, mise à la disposition de tous grâce à des réponses concises et claires. Soit qu'il fût catéchiste, directeur ou professeur de théologie, il cherchait en tout la volonté de Dieu. Docile et ouvert, il a accepté, sans aucune difficulté — malgré ses 80 ans bien sonnés — les changements de Vatican II. Jeune dans son aspect, il était encore plus jeune dans son esprit et en parfait accord avec les idées nouvelles des temps. Il a travaillé jusqu'au bout, en enseignant, en prêchant, en écrivant. Pendant sa dernière maladie, il a beaucoup souffert, mais sa mort a été une mort sereine. Actuellement, il vit dans la mémoire, dans l'estime et dans l'affection des nombreuses générations de Salésiens de l'Inde qui sont passés par ses mains, durant les 47 années d'un apostolat splendide.

*P. Richard Hauffen*

\* à Sackisch, Allemagne, le 18-1-1899, † à Lohfelden, Allemagne, le 23-10-1976, à 77 ans, après 53 ans de profession religieuse et 46 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 19 ans.

Après son ordination sacerdotale à Turin, il prêta son service apostolique comme aumônier à Munich, catéchiste à Benediktbeuern et directeur à Berlin, Kassel et Sannerz. Depuis 1949, il a été curé de Lohfelden, dans une région qui avait alors une véritable caractéristique de « diaspora », et il a consacré ses préoccupations et ses soins spéciaux aux réfugiés venant de l'Allemagne de l'Est. Il a eu l'estime des fidèles en tant que prêtre infatigable et bon ami. Il était toujours joyeux et un fils enthousiaste de Don Bosco.

*P. François Jagodic*

\* à Ljubljana, Yougoslavie, le 99-9-1909, † à Trstenik, Yougoslavie, le 2-6-1976, à 66 ans, après 42 ans de profession religieuse et 33 de sacerdoce.

Jeune prêtre et éducateur plein d'espoir, peu après son ordination sacerdotale il a été atteint d'asthme sous une forme si violente qu'il demeura pratiquement infirme pendant toute sa vie. Dans ces conditions-là, il a su accepter son inactivité avec sérénité et esprit missionnaire, en offrant sa souffrance pour la Congrégation.

*P. Joseph Kirschner*

\* à Barzdorf am Roll, Tchécoslovaquie, le 17-7-1903, † à Neuburg, Donau, Allemagne, le 4.12.1976, à 73 ans, après 50 ans de profession religieuse et 44 de sacerdoce.

A l'âge de 19 ans, il se présenta chez les Salésiens dans la maison de Fulpmes, Autriche, pour se préparer au sacerdoce. Profès en 1926, il quitta son pays, ses parents et ses cinq frères pour exercer son activité missionnaire au Pérou. Il fut ordonné prêtre à Lima, en 1933. Il a travaillé comme catéchiste, professeur et confesseur au Pérou et, ensuite, en Bolivie. Après 42 années d'absence, il est revenu dans sa patrie pour rétablir sa santé, mais une longue maladie l'a contraint au séjour à l'hôpital, où la mort l'a cueilli pour le conduire à la récompense de sa fidélité à Don Bosco.

*P. Mathieu Knevels.*

\* à Neeroeteren, Limbourg, Belgique, le 12.9. 1908, † à Courtrai, West-Vlaanderen, Belgique, le 13.1.1977, à 68 ans, après 49 ans de profession religieuse et 41 de sacerdoce.

Homme de grand coeur, artiste de la parole et de la mélodie, bon salésien et bon prêtre, simple et spontané, il se sentait heureux avec les jeunes, et il aimait les confrères avec sérénité de coeur, en bon salésien. Il était un confesseur fort apprécié, et non seulement par les élèves. Il a dû vaincre des expériences fort pénibles, mais il a su toujours demeurer disponible comme un enfant, jusque dans la vieillesse. Il est mort dans une grande simplicité, discrètement, comme il avait vécu.

*P. Antoine Logar*

\* à Sujica de Liubljana, Slovénie, Yougoslavie, le 12.10.188, † à Ljubljana, le 2.1.1977, à 88 ans, après 68 ans de profession religieuse et 59 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 3 ans.

On l'appelait le « Don Rua slovène » à cause de sa sérénité, de son sérieux et de sa profonde vie spirituelle. Un accident d'auto lui broya une jambe, en 1933, et il dut souffrir pendant toute sa vie. Il a porté cette croix sans aucune plainte, toujours consacré à son travail, avec une fidélité méthodique, comme économiste provincial, organisateur de la typographie salésienne, écrivain et traducteur des livres de spiritualité salésienne, toujours ponctuel à son confessionnal: pendant plus de 40 ans.

*P. Jacques O' Donnell*

\* à Effia, Limerick, Irlande, le 13.9.1904, † à Limerick, Irlande, le 5.1.1977, à 72 ans, après 53 ans de profession religieuse et 43 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 20 ans.

Administrateur habile, avisé et prudent dans l'expédition des affaires, il a aussi été, pendant plusieurs années, directeur dans différentes maisons d'Angleterre et d'Irlande, sachant s'attirer le respect et l'affection de tous. Durant les dernières années, il a été confesseur dans le scolasticat de Maynooth (Irlande): il était très apprécié par les jeunes confrères en raison de la manière toute salésienne avec laquelle il a su s'adapter à leur vie et à faire siens leurs intérêts. Entretemps, il a supporté, avec un courage édifiant et une bonne humeur, le mal inexorable qui finalement l'a conduit à son Divin Maître.

*P. Mario Perorino*

\* à Carmagnola, Turin, Italie, le 10.7.1883, † à Turin, le 10.2.1977 à 93 ans, après 74 ans de profession et 65 de sacerdoce.

Il fut soigneux et généreux dans l'exécution des diverses activités que l'obéissance lui a confiées. Dans la longue période d'inactivité à laquelle il a été forcé par son état de santé, il a été une exemple à ses confrères par son esprit de résignation. Une grande partie de sa journée était consacrée à la prière. Sa jovialité caractéristique l'a accompagné jusqu'aux derniers moments de sa vie.

*Mr. Michel Perotti*

\* à Caraglio, Cuneo, Italie, le 19.9.1888, † à Del Valle, Buenos Aires, Argentine, le 30.11.1976, à 88 ans, après 58 de profession religieuse.

La technique agricole fut sa spécialité: il lui a consacré ses forces, ses études, son travail, pratiquement toute sa vie, à l'Ecole Agro-technique argentine de Del Valle, à partir de l'année de sa fondation. Travailleur infatigable, d'une foi profonde et simple, il se rendait à l'église, après son travail et l'assistance des jeunes, et il passait là des heures et des heures devant le tabernacle. Fort tard le soir ou de bon matin, on le voyait souvent à genoux devant la porte fermée de la chapelle; interrogé à ce sujet, il répondait qu'il s'était fait salésien « pour pouvoir prier davantage et être plus près du Seigneur ». Au terme d'une longue vie, Dieu l'a appelé à la récompense réservée au bon et fidèle serviteur.

*P. Maximilien Schmeing.*

\* à Wanne-Eickel, Westphalie, Allemagne, le 13.1.1900, † à Trèves, Allemagne, le 3-12-1976; à 76 ans, après 47 ans de profession religieuse et 39 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 23 ans.

Après avoir travaillé avec enthousiasme au Patronage d'Essen, il fut appelé à diriger la communauté de Marienhausen. Là, il fit montre de sa prudence et de sa fermeté courageuse pour affronter des situations difficiles où vint à se trouver la communauté, qui fut persécutée et même chassée par la « Gestapo ». Au cours des années qui suivirent, et avec une humble obéissance, il fut prompt et généreux pour remplir les charges importantes qui lui furent assignées: il fut de nouveau directeur pendant une vingtaine d'années, ensuite Maître des Novices entre 1959 et 1964. Il a été, peut-on dire, un représentant de l'optimisme salésien, qui ne lui a jamais fait défaut même durant sa grave maladie.

*Mr. Mathias Sluga*

\* à Monte Capodistria, (actuellement Yougoslavie), le 15-12-1913, † à Opicina, Trieste, Italie, le 21-2-1976, à 62 ans, après 25 ans de profession religieuse.

Il est entré dans la Congrégation, à l'âge de trente ans, et, pendant trente autres années, il a travaillé comme factotum dans la Province vénitienne de San Marco; il a ensuite passé le reste de sa vie dans la Province slovène. Il s'était fait une culture théologique et salésienne, solide et convaincue. Il a aimé Don Bosco de tout son coeur et il lui a été fidèle, même dans les plus petits détails, dans la piété comme dans le travail quotidien. Il intervenait en véritable lutteur pour défendre l'Eglise et la vie religieuse, quand il entendait des expressions moins prudentes ou qu'il voyait des attitudes plus libres en quelqu'un.

*P. Michel Solinas.*

\* à Rosario, Santa Fe, Argentine, le 27-11-1911, † à Rome, Italie, le 4-2-1977, à 65 ans, après 49 ans de profession religieuse et 41 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 22 ans.

C'est à Santulussurgiu, pays d'origine de sa famille, qu'a mûri sa vocation salésienne, la première née parmi ses compatriotes. Intellectuellement doué, il a cultivé la musique, la philosophie et la théologie (il en a pris la licence à la Grégorienne). Bon connaisseur des coeurs, plein de sens pratique et d'humour, optimiste par nature, il était porté à la confiance, à la sérénité.

Toujours très intègre dans la foi et la salésianité, il a su se faire aimer, qualité qui l'a aidé dans son long service de directeur, de formateur dans les scolasticats, de secrétaire provincial, et finalement — à la Maison Générale — de secrétaire dans le dicastère de la Formation. Sa dernière mission a été la souffrance, lorsque, dans la plénitude de la force physique, il a été frappé d'un cancer à l'estomac qui l'a brisé net en peu de temps. Il a eu connaissance de son état et il l'a accepté avec sérénité et totale confiance en Dieu. Il a voulu recevoir à temps le sacrement de l'Unction des malades, et il y a prononcé une profession émouvante de foi et de remerciement à Dieu, à l'Eglise, à la Congrégation, à Don Bosco et à la Communauté.

*P. Adalbert Straisel*

\* à Borislawitz, Silésie, le 13-12-1888, † à Schwandorf, Oberpfalz, Allemagne, le 20-1-1977, à 88 ans, après 67 ans de profession religieuse et 60 de sacerdoce.

Il a travaillé dans différentes maisons de l'Autriche et de l'Allemagne, comme professeur de philosophie, curé, directeur spirituel. Après la dernière guerre, il a été maître-organiste à Ensdorf, et jusqu'à peu de temps avant de mourir il a accompagné les messes avec une compétence magistrale. Malgré son âge avancé, il montrait une grande compréhension et un grand intérêt pour la nouvelle liturgie. Par sa manière de faire noble et joyeuse et son bon esprit de religieux, il a été un modèle pour les confrères et les jeunes gens. Il était préparé à la mort, et le Seigneur l'aura certainement accueilli dans son royaume, à côté de Don Bosco.

*P. Joseph Tkalec.*

\* à Lendava, Slovénie, Yougoslavie, le 9-2-1897, † à Zelimlje, Yougoslavie, le 11-10-1976, à 79 ans, après 60 ans de profession religieuse et 51 de sacerdoce. Il a été directeur pendant 18 ans.

Il a été un véritable éducateur selon l'esprit de Don Bosco, un guide spirituel des jeunes et des confrères, un organisateur d'oeuvres salésiennes en Slovénie et en Croatie, un animateur des Coopérateurs, un constructeur de deux églises salésiennes à Zagreb. Durement éprouvé, à la fin de sa vie, il a accepté avec sérénité l'amputation d'une jambe. Il a été d'un esprit grand, noble, serein, résolu. Il a été sensible aux besoins spirituels des confrères et des jeunes. Il a éduqué pour la vie salésienne apostolique des générations entières, et il les a suivies avec un souci paternel.

*P. Harold von Schweinitz*

\* à Berlin, Allemagne, le 27-11-1910, † à Berlin, le 25-1-1977, à 66 ans, après 42 ans de profession religieuse et 34 de sacerdoce.

Après son ordination sacerdotale, il a travaillé à Munich, où il a aussi été directeur du patronage. Il a ensuite consacré une grande partie de son activité à l'administration, dans différentes maisons. Dans les nombreuses difficultés qui se sont présentées à lui, pour l'accomplissement de son devoir ou pour d'autres motifs, il n'a jamais perdu l'optimisme et la joie; bien mieux, c'est lui qui, le premier, apportait réconfort et sérénité aux confrères et aux garçons. Son esprit sacerdotal lui faisait vivre intensément l'espérance, selon le style de saint François de Sales et de Don Bosco.

## 1ère Liste pour 1977

- 1 Sac. ANELLI Andrea † a Chumphon (Thailandia) 1977 a 65 a.
- 2 Sac. ANTOINE Giovanni Battista † a Celles-lez-Tournai (Belgio) 1976 a 68 a.
- 3 Sac. ARCE Filadelfo † a Madrid (Spagna) 1976 a 66 a.
- 4 Sac. BILLIET Maurizio † a Halle, Brabant (Belgio) 1976 a 64 a.
- 5 Sac. BLEACH Aroldo † Bedford (G. Bretagna) 1977 a 74 a.
- 6 Sac. BRUSCA Mario † Macerata (Italia) 1977 a 69 a.
- 7 Sac. BUSATO Giovanni † Verona (Italia) 1976 a 64 a.
- 8 Sac. DUFOUR Giuseppe † a St. Vaast (Belgio) 1976 a 85 a.
- 9 Sac. DZIK Giovanni † Callao (Perù) 1976 a 88 a.
- 10 Sac. FERRERO Pietro † Torino (Italia) 1976 a 66 a.
- 11 Sac. FONSECA Ottone † Goiania, Goiás (Brasile) 1976 a 56 a.
- 12 Sac. GIACOMELLI Fiorenzo † a Córdoba (Argentina) 1976 a 68 a.
- 13 Sac. GONZALES Hernández Gesù † San Juan de Manapiare (Venezuela) 1977 a 60 a.
- 14 Sac. GUTIERREZ Edoardo † Shillong (India) 1976 a 89 a.
- 15 Sac. HAUFFEN Riccardo † Lohlelden (Germania) 1976 a 77 a.
- 16 Sac. JAGODIC Francesco † Trstenik (Jugoslavia) 1976 a 66 a.
- 17 Sac. KIRSCHNER Giuseppe † Neuburg, Donau (Germania) 1976 a 73 a.
- 18 Sac. KNEVELS Matteo † Kortrijk, West-Vlaanderen (Belgio) 1977 a 68 a.
- 19 Sac. LOGAR Antonio † Ljubljana 1977 a 88 a.
- 20 Sac. O'DONNELL Giacomo † Limerick (Irlanda) 1977 a 72 a.
- 21 Sac. PERONINO Mario † Torino (Italia) 1977 a 93 a.
- 22 Coad. PEROTTI Michele † a Del Valle, Buenos Aires (Argentina) 1976 a 88 a.
- 23 Sac. SCHMEING Massimiliano † a Trier (Germania) 1976 a 76 a.
- 24 Coad. SLUGA Mattia † Opicina (Trieste-Italia) 1976 a 62 a.
- 25 Sac. SOLINAS Michele † Roma (Italia) 1977 a 65 a.
- 26 Sac. STRAISEL Adalberto † Schwandorf, Oberpfalz (Germania) 1977 a 88 a.
- 27 Sac. TKALEC Giuseppe † Zelimlje (Jugoslavia) 1976 a 79 a.
- 28 Sac. SCHWEINITZ Aroldo von † Berlin (Germania) 1977 a 66 a.

The first part of the report deals with the general situation in the country. It is noted that the economy is in a state of depression, and that the government is unable to meet its obligations. The report also mentions that the population is suffering from lack of food and shelter, and that the government is unable to provide for their needs.

The second part of the report deals with the political situation. It is noted that the government is weak and corrupt, and that the people are dissatisfied with its actions. The report also mentions that there is a growing movement for independence, and that the government is unable to suppress it.